

LE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE

VERS UNE MESURE DE
« L'ÉLOIGNEMENT À L'EMPLOI »
DE LONGUE DURÉE ?

ÉTUDES
ET RECHERCHES

DÉCEMBRE 2014 / N°2

LE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE

VERS UNE MESURE DE « L'ÉLOIGNEMENT À L'EMPLOI » DE LONGUE DURÉE ?

MURIELLE MATUS ET ANNE STEHLIN,
DIRECTION DES STATISTIQUES, DES ÉTUDES ET DE L'ÉVALUATION

6 RÉSUMÉ

8 INTRODUCTION

12 1. MIEUX RENDRE COMPTE DE LA DIVERSITÉ DES SITUATIONS DE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE

- 13 ÉLARGIR L'APPROCHE AUX PERSONNES CONNAISSANT DES SITUATIONS DURABLES DE RÉCURRENCE AU CHÔMAGE
- 13 PRÈS DE SIX DEMANDEURS D'EMPLOI SUR DIX CUMULENT AU MOINS 12 MOIS D'INSCRIPTION SUR UNE PÉRIODE DE 24 MOIS
- 15 LA PART DE DEMANDEURS D'EMPLOI CUMULANT AU MOINS 12 MOIS D'INSCRIPTION AU COURS DES 24 DERNIERS MOIS S'ACCROÎT AVEC L'ÂGE
- 15 LA DÉGRADATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL EST PLUS FORTE DANS CERTAINS SECTEURS À DOMINANTE MASCULINE
- 19 LES DEMANDEURS D'EMPLOI PEU DIPLOMÉS ET PEU QUALIFIÉS SONT LES PLUS NOMBREUX À CUMULER AU MOINS 12 MOIS D'INSCRIPTION DANS LES 24 DERNIERS MOIS

22 2. DE L'ÉLOIGNEMENT DE L'EMPLOI À LA PRATIQUE RÉGULIÈRE D'ACTIVITÉ

- 23 PLUS D'UN TIERS DES INSCRITS AU MOINS 12 MOIS DANS LES 24 DERNIERS MOIS « TRAVAILLENT SOUVENT »
- 23 LE GROUPE « TRÈS ÉLOIGNÉ DE L'EMPLOI » EST MAJORITAIREMENT MASCULIN ET SENSIBLEMENT PLUS ÂGÉ QUE LE GROUPE « TRAVAILLANT SOUVENT »
- 25 LES PERSONNES PEU OU PAS DIPLOMÉES SONT PLUS NOMBREUSES AU SEIN DU GROUPE « TRÈS ÉLOIGNÉ DE L'EMPLOI »
- 26 LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA, ET SURTOUT DE L'ASS, SONT PARTICULIÈREMENT NOMBREUX DANS LE GROUPE « TRÈS ÉLOIGNÉ DE L'EMPLOI »
- 27 MAIS LE GROUPE « TRÈS ÉLOIGNÉ DE L'EMPLOI » ET CELUI « TRAVAILLANT SOUVENT » SE RAPPROCHENT PAR UNE FORTE PRÉSENCE DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE TRÈS LONGUE DURÉE
- 27 LES DEUX GROUPES « INTERMÉDIAIRES », STABLES EN POIDS RELATIF, SE COMPOSENT D'UN NOMBRE RELATIVEMENT IMPORTANT DE JEUNES ET D'HOMMES

31 SOURCES ET MÉTHODES

32 ANNEXES

RÉSUMÉ

La hausse du chômage de ces dernières années s'est accompagnée d'une progression importante du nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus. À la fin de l'année 2013, on comptait parmi eux plus d'un million (1 046 000) de demandeurs d'emploi durablement éloignés de l'emploi (c'est-à-dire cumulant douze mois d'inscription en continu en catégorie A) contre 461 000 à la fin décembre 2007. Cette forte progression résulte en grande partie de la crise de 2008, mais s'explique également par la suppression progressive de la mesure de dispense de recherche d'emploi (DRE). Afin de mieux appréhender la diversité des parcours au chômage et le rôle important joué par les activités réduites, l'analyse de la population des demandeurs d'emploi est élargie aux personnes ayant connu des discontinuités d'inscription mais qui pour autant cumulent au moins douze mois d'inscription au cours des 24 derniers mois (OCDE, 2002 ; Jasaroki, Saby, 2011). Cela permet de constater qu'aucune catégorie de demandeurs d'emploi n'est épargnée par l'éloignement du marché du travail, sans pour autant gommer les disparités selon l'âge, le niveau de diplôme et de qualification, ou le territoire (COE, 2011). De manière à mieux identifier les demandeurs d'emploi les plus exposés au risque d'éloignement voire d'exclusion du marché du travail, une approche complémentaire conduit à contraster les situations en privilégiant l'indicateur de recours aux activités réduites. Cela permet de répartir la population en quatre groupes en fonction des disparités d'accès à une activité professionnelle pendant le chômage. Se distinguent les demandeurs d'emploi « travaillant souvent » (1 million), les demandeurs d'emploi

« travaillant occasionnellement » (400 000), les demandeurs d'emploi « éloignés de l'emploi » (465 000) et les demandeurs d'emploi « très éloignés de l'emploi » (1 million). La part des personnes « éloignées de l'emploi » et des personnes « travaillant occasionnellement » est restée stable depuis la crise de 2008. En revanche, les deux groupes extrêmes évoluent sensiblement ; baisse de 6 points entre 2007 et 2013 de la part des demandeurs d'emploi « travaillant souvent » (35% des demandeurs d'emploi inscrits au moins douze mois au cours des 24 derniers mois en 2013) et progression de 7 points des demandeurs d'emploi « très éloignés de l'emploi » (36% en 2013). C'est dans ce contexte difficile que la mise en place de la nouvelle offre de service de Pôle emploi en cohérence avec la stratégie de moyen terme visant à « faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin » s'est effectuée. Cette offre tend à systématiser l'accompagnement différencié et personnalisé des demandeurs d'emploi. Ainsi, parmi les modes de suivi et d'accompagnement des demandeurs d'emploi, se distingue pour les publics les plus éloignés de l'emploi l'accompagnement renforcé. Cet accompagnement est destiné aux demandeurs d'emploi qui ont un besoin d'être fortement accompagnés par leur conseiller référent dans leur trajectoire de retour à l'emploi, notamment à travers des contacts dont le rythme et le contenu répondent aux besoins du demandeur. De même, l'accompagnement global, expérimenté dans une vingtaine de départements à l'heure actuelle, vise à apporter une réponse aux demandeurs d'emploi en difficultés sociales en les accompagnant à la fois dans leurs recherches de travail et dans leurs préoccupations sociales (logement, santé...).

INTRODUCTION

Suite au premier choc pétrolier en 1973, le chômage¹ en France a fortement progressé à partir du milieu des années 1970 et dans les années 1980. Resté à un haut niveau malgré des fluctuations conjoncturelles parfois importantes, le chômage de longue durée s'est constitué comme une dimension structurelle d'un marché du travail français segmenté (Baverez, 1996).

La forte dégradation de la situation macroéconomique depuis la crise financière de 2008 s'est traduite par une hausse continue du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B ou C² (cf. figure 1). Dans les premiers temps de la crise, à compter de la fin de l'année 2008, les nombreuses nouvelles entrées sur les listes de Pôle emploi ont accru la part des demandeurs d'emploi ayant une faible ancienneté d'inscription. Cependant, dès le quatrième trimestre de l'année 2009, l'ancienneté croissante des demandeurs d'emploi entrés lors des premiers mois de la crise et le maintien de taux de sorties³ des listes relativement faibles ont entraîné une hausse sensible de la part des demandeurs d'emploi de longue durée (cf. figure 1).

Sont considérés comme demandeurs d'emploi de longue durée (que l'on notera « DELD »), les demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B ou C de façon continue depuis un an ou plus, qu'ils aient ou non connu au cours de l'année des transitions entre les catégories A, B ou C.

En 2013, le nombre de DELD dépasse ainsi les 2 millions de personnes portant à un niveau particulièrement élevé la part d'inscrits depuis un an ou plus (quatre demandeurs d'emploi sur dix inscrits en fin de mois à Pôle emploi), niveau proche de celui observé en 1997 et 1998. La progression de la part des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B ou C en continu depuis 3 ans ou plus parmi les demandeurs inscrits en fin de mois est quant à elle particulièrement significative depuis 2011, trois ans après le début de la crise économique et financière (cf. figure 1).

1. Le chômage est mesuré principalement par la comptabilisation des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et par l'enquête emploi de l'INSEE qui mesure le taux de chômage au sens du BIT (cf. encadré 1, page 10).

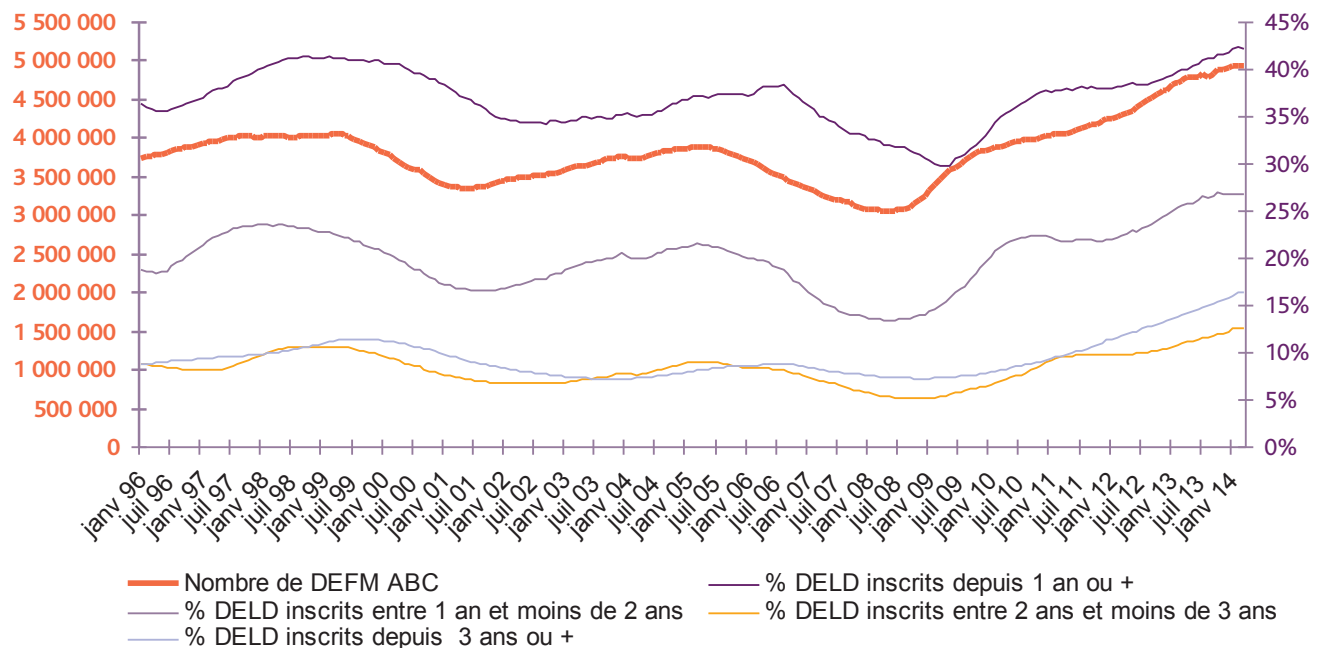
2. Voir l'encadré 1, page 10, pour une définition de chaque catégorie administrative.

3. Le taux de sortie des listes de Pôle emploi est le rapport entre le nombre de sorties sur une période donnée et le stock de demandeurs d'emploi à la fin du mois précédent cette même période.

Approfondir la question de l'hétérogénéité des situations recouvertes par ce qu'il est convenu d'appeler le chômage de longue durée, et en particulier en matière de proximité ou au contraire d'éloignement de l'emploi apparaît comme un préalable incontournable pour apprécier toute la diversité des besoins en accompagnement de ces publics et adapter en conséquence l'offre de service de Pôle emploi. Cette étude vise à mieux identifier parmi l'ensemble des personnes en situation de chômage de longue durée, celles qui sont les plus éloignées de l'emploi et à les distinguer des personnes qui en sont plus proches.

FIGURE 1

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEFM A, B OU C (EFFECTIF) ET DE LA PART DES DELD (%) DEPUIS 1996



Lecture : en janvier 2014, près de 5 millions de demandeurs d'emploi sont inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B ou C en France métropolitaine. Parmi eux, 42% sont inscrits sur les listes depuis un an ou plus.

CHAMP : FRANCE MÉTROPOLITAINE – DEFM EN CATÉGORIES A, B OU C.

SOURCE : PÔLE EMPLOI-DARES, DONNÉES MARCHÉ DU TRAVAIL, CVS-CJO.

ENCADRÉ 1

LES PRINCIPALES MESURES STATISTIQUES DU CHÔMAGE

Les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (DEFM)

À chaque fin de mois, sont recensés les demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi. Cette mesure administrative du chômage (Demazière, 1995) est soumise aux évolutions de la réglementation de l'assurance chômage et à une logique de gestion administrative des demandeurs d'emploi. Elle est centrée sur trois catégories de demandeurs d'emploi tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi et immédiatement disponibles :

- catégorie A : demandeurs d'emploi sans emploi, tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. Il s'agit de la catégorie la plus proche de la définition du chômage au sens du Bureau International du Travail (voir ci-dessous) ;
- catégorie B : se distingue de la catégorie A par le fait que le demandeur d'emploi a exercé une activité réduite courte, de moins de 78 heures, au cours du mois écoulé ;
- catégorie C : se distingue de la catégorie A par le fait que le demandeur d'emploi a exercé une activité réduite longue, de plus de 78 heures, au cours du mois écoulé.

Il existe deux autres catégories de demandeurs d'emploi, qui sont eux, non immédiatement disponibles et non tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

- catégories D : personnes non immédiatement disponibles et dépourvues d'emploi (en stage, formation, maladie,...) ;
- catégories E : personnes non immédiatement disponibles et pourvues d'un emploi (bénéficiaires de contrats aidés).

Le chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT)

Le BIT (agence spécialisée de l'ONU) définit comme chômeurs les personnes sans emploi, immédiatement disponibles pour travailler et à la recherche d'un emploi. Cette définition adoptée depuis 1982 permet de mesurer l'évolution du taux de chômage sur plusieurs années et de réaliser des comparaisons internationales. En France, cette mesure du chômage est réalisée trimestriellement à partir de l'enquête Emploi de l'INSEE.

Plus précisément, selon la définition du BIT, est comptée comme chômeur une personne qui est à la fois en âge de travailler (ayant quinze ans ou plus), n'ayant pas travaillé au cours de la semaine de référence de l'enquête, étant disponible pour travailler dans les deux semaines à venir et ayant entrepris, au cours des quatre dernières semaines, une démarche de recherche d'emploi (candidature spontanée, réponse à une petite annonce, inscription dans une agence d'intérim,...) ou ayant trouvé un emploi qui débutera moins de trois mois après l'interrogation.

4. Voir aussi la répartition des DEFM selon leur ancienneté au chômage (statistiques mensuelles du marché du travail) à fin décembre des années 2007, 2009, 2011 et 2013, en Annexe 1 (tableau 8), page 43.

1. MIEUX RENDRE COMPTE DE LA DIVERSITÉ DES SITUATIONS DE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE

Pour prendre en compte d'une part, le phénomène croissant d'allers-retours entre chômage et emploi et pour gommer d'autre part, certaines dimensions administratives de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, l'analyse du chômage de longue durée est élargie dans cette étude aux demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B ou C au moins 12 mois au cours des 24 derniers mois et connaissant des discontinuités d'inscription de moins de 6 mois (OCDE, 2002 ; JASAROSKI, SABY, 2011) .

À fin décembre 2013, ce cumul d'au moins 12 mois d'inscription en discontinu au cours des 24 derniers mois concerne 633 000 personnes (soit 12% des DEFM). Les demandeurs d'emploi inscrits en continu depuis un an ou plus sont, quant à eux, 2 305 000 à fin décembre 2013 (45% des DEFM). Au total, 2 938 000 demandeurs d'emploi ont cumulé au moins douze mois d'inscription (avec ou sans interruption) sur une période de 24 mois à fin décembre 2013, soit six DEFM sur dix.

La part des demandeurs d'emploi dans cette situation s'accroît avec l'âge. Cependant, la suppression de la « Dispense de Recherche d'Emploi » (DRE) explique pour l'essentiel la forte progression des demandeurs d'emploi les plus âgés (55 ans ou plus) entre fin décembre 2007 et fin décembre 2013, que ce soit parmi les DEFM ou parmi ceux cumulant au moins douze mois d'inscription dans les 24 derniers mois. Par ailleurs, la part des hommes parmi les demandeurs d'emploi cumulant au moins 12 mois d'inscription dans les 24 derniers mois s'est accrue en raison d'une dégradation plus forte du marché du travail dans certains secteurs très masculinisés comme la construction ou l'industrie.

Enfin, si le chômage de longue durée n'épargne pas les plus qualifiés, les demandeurs d'emploi les moins diplômés et les moins qualifiés demeurent les plus nombreux à cumuler au moins 12 mois d'inscription dans les 24 derniers mois.

ÉLARGIR L'APPROCHE AUX PERSONNES CONNAISSANT DES SITUATIONS DURABLES DE RÉCURRENCE AU CHÔMAGE

La mesure administrative des demandeurs d'emploi de longue durée agrège les périodes passées en catégories A, B ou C. Elle peut recouvrir des situations hétérogènes, impliquant des accompagnements différenciés, depuis la personne durablement éloignée de l'emploi (restant plus de douze mois consécutifs en catégorie A, sans exercer d'activité réduite), jusqu'au demandeur d'emploi, qui tout en maintenant son inscription, soit alterne périodes d'emploi et périodes de non-emploi, soit se trouve continûment en emploi.

Cette mesure exclut la prise en compte de personnes qui ont interrompu leur inscription sur une courte période, et qui pour autant comptabilisent de nombreux mois de chômage. Ainsi, un nombre important de demandeurs d'emploi connaissent de brèves discontinuités d'inscription⁵ en catégories A, B ou C liées à de brèves périodes de reprises d'emploi ou à un chômage saisonnier, mais aussi à des défauts d'actualisation⁶, à une entrée en formation de courte durée (passage bref en catégorie D) ou encore à une période de maladie.

Or le développement des contrats dits atypiques (CDD, intérim, temps partiel...) favorise l'alternance entre des périodes d'emploi et des périodes de chômage. Il se traduit ainsi par des parcours professionnels fractionnés et discontinus. Il peut également réduire l'occurrence des périodes d'éloignement durable de l'emploi. Par ailleurs, le cumul des revenus d'une activité professionnelle dite « réduite »⁷ et des indemnités de chômage mis en place afin de limiter les risques d'éloignement prolongé de l'emploi, en incitant la reprise d'activité, tend à développer les situations à l'intersection entre chômage et emploi. Ainsi, le phénomène de récurrence au chômage et l'accroissement du nombre de demandeurs

d'emploi qui travaillent, incitent à élargir le périmètre de l'étude à des populations, qui ne cumulent pas une année en continu d'inscription en catégories A, B ou C mais qui pour autant peuvent connaître des problématiques similaires à celles des demandeurs d'emploi de longue durée (DELD). Ainsi, sont retenus dans cette étude l'ensemble des DEFM en catégories A, B ou C réunissant les conditions suivantes :

- inscrits en catégories A, B ou C au moins 12 mois au cours des 24 derniers mois ;
- sans avoir connu d'interruption d'inscription en catégories A, B ou C de 6 mois ou plus.

Ce périmètre élargi permet d'une part de mieux prendre en compte la diversité des parcours au chômage, et d'autre part de gommer certaines dimensions administratives de gestion de la liste des demandeurs d'emploi (défauts d'actualisation, formation de courte durée, maladie,...).

PRÈS DE SIX DEMANDEURS D'EMPLOI SUR DIX CUMULENT AU MOINS 12 MOIS D'INSCRIPTION SUR UNE PÉRIODE DE 24 MOIS

Sur l'ensemble du territoire (départements d'Outre-mer compris), plus de 5 millions de demandeurs d'emploi sont inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B ou C à fin décembre 2013. Parmi eux, 2 938 000 demandeurs d'emploi ont cumulé au moins douze mois d'inscription sur une période de 24 mois, soit 57% des DEFM (cf. [tableau 1](#)). Cette population se compose de 2 305 000 demandeurs d'emploi de longue durée (45% des DEFM) et de 633 000 personnes ayant cumulé au moins 12 mois d'inscription en discontinu au cours des 24 derniers mois (soit 12% des DEFM, cf. [encadré 2](#)). Les demandeurs d'emploi de très longue durée (inscrits 24 mois en continu) représentent quant à eux un quart des DEFM à fin décembre 2013 tandis que les demandeurs d'emploi cumulant au moins 21 mois dans les 24 derniers mois en représentent plus d'un tiers (34%).

5. Moins de 6 mois.

6. Les demandeurs d'emploi sont tenus d'actualiser régulièrement leur inscription via la déclaration mensuelle de situation, d'informer Pôle emploi d'un changement de situation sous 72h et de toute absence de plus de 7 jours, dans la limite de 35 jours par an. Peuvent également faire l'objet de radiations des manquements constatés dans la recherche d'emploi (exemples : absence à convocation, fausses déclarations, refus de suivre une action d'aide à la recherche d'emploi s'inscrivant dans le cadre du Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi). L'ensemble de ces obligations sont fixées par la loi n°2008-758 du 1er août 2008 (décret n°2008-1056 du 13 octobre 2008 ; articles L.5411-1 et suivants, R. 55411-1 et suivants du code du travail.)

7. Ce dispositif mis en place par l'Assurance chômage dans les années 80 permet au demandeur de cumuler des gains d'activité (emplois à temps partiel ou de courte durée) et des droits à l'indemnisation du chômage. Il participe à redéfinir la notion du chômage en visant à encourager la prise d'emploi à temps partiel ou de courte durée ; avec le postulat que ces emplois seraient moins occupés si les chômeurs devaient renoncer complètement à l'assurance chômage. En outre, il cherche à réduire drastiquement le coût d'opportunité de l'acceptation d'un emploi à bas salaire. S'il contribue à la réduction de la distance à l'emploi lors d'un épisode de chômage, il contribue également à une flexibilité souhaitée par les entreprises, au développement des emplois à temps partiel, ainsi qu'à celui des emplois intérimaires.

TABLEAU 1

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEFM ET DE LA PART DE DELD À FIN DÉCEMBRE (2007-2013)⁸

% parmi la DEFM	DÉCEMBRE 2007	DÉCEMBRE 2009	DÉCEMBRE 2011	DÉCEMBRE 2013
DEFM ABC	3 200 000	4 100 000	4 500 000	5 100 000
Demandeurs d'emploi inscrits au moins 12 mois en continu	35%	35%	40%	45%
Demandeurs d'emploi inscrits au moins 12 mois dans les 24 derniers mois	49%	46%	53%	57%
Demandeurs d'emploi inscrits au moins 24 mois en continu	18%	15%	20%	24%
Demandeurs d'emploi inscrits au moins 21 mois dans les 24 derniers mois	26%	23%	30%	34%

Lecture : à fin décembre 2013, les demandeurs d'emploi inscrits au moins 12 mois dans les 24 derniers mois à Pôle emploi en catégories A, B ou C représentent 57% des DEFM contre 49% en 2007.

CHAMP : FRANCE ENTIÈRE, DEFM A, B OU C À FIN DÉCEMBRE DE L'ANNÉE N, HORS ANNEXES 8 ET 10⁹.

SOURCE : PÔLE EMPLOI, FICHER HISTORIQUE.

ENCADRÉ 2

QUI SONT LES DEMANDEURS D'EMPLOI CUMULANT AU MOINS 12 MOIS D'INSCRIPTION DANS LES 24 DERNIERS MOIS, AYANT CONNU DE COURTES INTERRUPTIONS D'INSCRIPTION ?

Les demandeurs d'emploi cumulant 12 mois d'inscription minimum dans les 24 derniers mois, ayant connu une interruption d'inscription ne dépassant pas six mois, présentent certaines caractéristiques les distinguant sensiblement des demandeurs d'emploi de longue durée inscrits au moins 12 mois en continu (DELD)¹⁰. Ces demandeurs d'emploi connaissant des interruptions d'inscription sont en effet plus jeunes que les DELD (cf. figure 2, page 16) : un tiers ont moins de 30 ans contre 20% parmi les DELD à fin décembre 2013. Ils ont globalement un niveau de formation un peu plus élevé mais comptent parmi eux davantage d'employés non qualifiés (24% contre 20% parmi les DELD) et un peu plus d'ouvriers non qualifiés (12% contre 11% parmi les DELD). Ils sont aussi un peu plus nombreux à rechercher un métier des domaines du commerce, vente et grande distribution¹¹ (15% d'entre eux contre 13% pour les DELD) et de l'hôtellerie-restauration¹¹ (9% contre 7% des DELD), tandis qu'ils sont moins présents dans les domaines des services à la personne et de support à l'entreprise que les DELD.

Près de la moitié d'entre eux ne sont pas indemnisables (49%) contre un tiers des DELD (34%), 10% sont indemnisables mais non indemnisés à fin décembre 2013 contre 15% des DELD. Près de quatre demandeurs sur dix bénéficient du revenu de solidarité active (RSA)¹² (39% contre 30% des DELD). Parmi eux, les trois quarts sont bénéficiaires uniquement du RSA (c'est à dire non indemnisables au titre de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE)¹³ ou au titre de l'allocation spécifique de solidarité (ASS)¹⁴) contre plus de six DELD sur dix (65%).

8. Avertissement : les données de la statistique du marché du travail (présentées dans la figure 1 et dans le tableau 8 en annexe 1, respectivement page 9 et page 33) correspondent à une photographie de la situation des demandeurs d'emploi inscrits chaque fin de mois à Pôle emploi. L'exploitation du Fichier Historique permet également d'analyser leur situation en fin de mois et leurs trajectoires mais avec davantage de recul, aussi des écarts entre les deux sources sont observables, notamment concernant la part des DELD parmi les DEFM (cf. sources et méthodes, page 31).

9. Les Annexes 8 et 10 fixent le régime d'assurance chômage des demandeurs d'emploi intermittents du spectacle. Ils ont été exclus de cette étude en raison de la nature de ces professions (cf. sources et méthodes, page 31).

10. Les caractéristiques de ces deux populations sont détaillées pour chaque année (2007, 2009, 2011 et 2013) en Annexe 2, tableaux 9 et 10, pages 34 et 35.

11. Ces domaines correspondent au niveau le plus agrégé du Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME), les familles de métiers. Le ROME se décline en 14 familles de métiers, 110 domaines professionnels et 531 emplois/métiers. Le ROME est utilisé par Pôle emploi pour coder les emplois recherchés par les demandeurs d'emploi et les offres recueillies auprès des entreprises.

12. Le RMI (revenu minimum d'insertion) mis en place en 1988 a été remplacé par le dispositif du RSA (revenu de solidarité active) le 1er juin 2009. A cette occasion, le champ des bénéficiaires a été élargi avec la mise en place du RSA « activité » pour les personnes en emploi ayant de faibles revenus. Il peut ainsi être cumulé avec les allocations chômage en tant que complément dans le cas où ces allocations sont d'un montant inférieur au montant forfaitaire du RSA.

13. L'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) est le revenu de remplacement versé par l'Assurance chômage aux demandeurs d'emploi involontairement privés d'emploi, c'est-à-dire suite à la cessation d'un contrat de travail résultant d'un licenciement pour motif personnel ou économique, d'une fin de contrat en CDD ou de mission d'intérim, d'une rupture conventionnelle et de certains types de démission. Pour en bénéficier les demandeurs doivent justifier d'une période minimale de travail :
- pour les moins de 50 ans, de 122 jours (4 mois) ou 610 heures de travail, au cours des 28 derniers mois,
- à partir de 50 ans, de 122 jours (4 mois) ou 610 heures, au cours des 36 derniers mois.

14. L'allocation spécifique de solidarité (ASS) peut être versée aux demandeurs d'emploi sous certaines conditions d'activité antérieure et de ressources. D'une part les bénéficiaires doivent avoir épuisé leur droit à l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) ou à la rémunération de fin de formation (RFF) ou bien, être âgés d'au moins 50 ans et être bénéficiaires de l'ARE mais avoir choisi l'ASS car son montant calculé est supérieur à celui de l'ARE. D'autre part ils doivent justifier de 5 ans d'activité salariée (à temps plein ou à temps partiel) au cours des 10 ans précédant la fin du contrat de travail à partir de laquelle ils ont commencé à être indemnisés par l'assurance chômage.

L'analyse des caractéristiques des demandeurs d'emploi cumulant au moins douze mois d'inscription rend compte de la diffusion du risque d'être durablement inscrits à Pôle emploi à l'ensemble des catégories de demandeurs d'emploi. Si au final la répartition des demandeurs d'emploi inscrits au moins douze mois n'a que peu évolué entre 2007 et 2013, la part de demandeurs d'emploi cumulant au moins douze mois d'inscription varie assez sensiblement selon certaines caractéristiques.

LA PART DE DEMANDEURS D'EMPLOI CUMULANT AU MOINS 12 MOIS D'INSCRIPTION AU COURS DES 24 DERNIERS MOIS S'ACCROÎT AVEC L'ÂGE

Fin décembre 2013, plus des deux tiers des demandeurs d'emploi âgés d'au moins 40 ans et plus de sept demandeurs d'emploi sur dix âgés de 50 ans ou plus ont cumulé 12 mois d'inscription minimum au cours des 24 derniers mois (cf. [tableau 2, page 17](#)). La hausse importante du nombre de demandeurs d'emploi âgés de 55 ans et plus et de la part de ces demandeurs d'emploi cumulant au moins douze mois d'inscription dans les 24 derniers mois ne reflète cependant pas une détérioration de la situation sur le marché du travail spécifique à cette population. En effet, cette augmentation s'explique largement par les restrictions appliquées à partir de l'année 2009 à la Dispense de Recherche d'Emploi (DRE), puis par son abandon le 1^{er} janvier 2012 (cf. [encadré 3](#)). Les plus âgés qui jusqu'alors n'étaient pas comptabilisés comme demandeurs d'emploi sont depuis « apparus » dans les statistiques du marché du travail. Ainsi la forte progression du nombre d'inscrits de plus de 54 ans en fin de mois entre décembre 2007 et décembre 2013 (plus de 200%) est largement réduite avec la prise en compte des dispensés de recherche d'emploi indemnisés. Cette correction de « l'effet DRE » se traduit, au final, par une progression modérée des DEFM

de plus de 54 ans, et sensiblement inférieure à celle observée pour l'ensemble, toutes tranches d'âge confondues (un peu plus de 20% d'augmentation, contre 59% pour l'ensemble)¹⁵.

LA DÉGRADATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL EST PLUS FORTE DANS CERTAINS SECTEURS À DOMINANTE MASCULINE

Les femmes demeurent majoritaires parmi les demandeurs d'emploi cumulant 12 mois de chômage minimum au cours des 24 derniers mois (51% fin décembre 2013) malgré une baisse sensible de leur part depuis la crise financière de 2008 (55% en décembre 2007). A l'inverse, la part des hommes s'est accrue : à fin décembre 2013, ils représentent 49% de la population contre 45% en 2007 (cf. [tableau 2](#)).

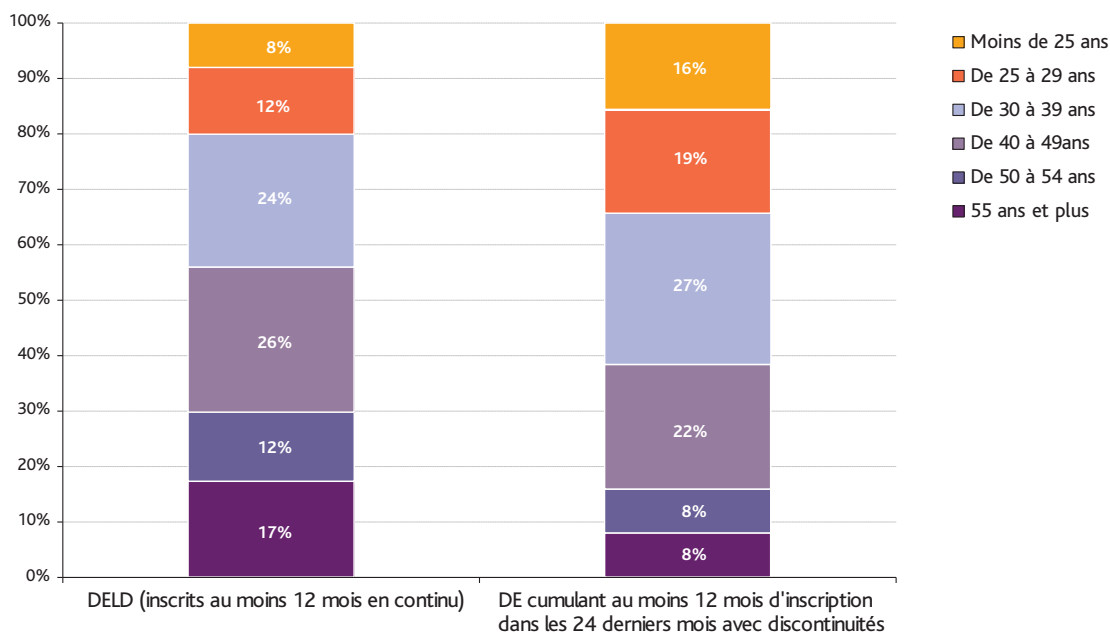
Cette progression du nombre de demandeurs d'emploi cumulant au moins douze mois d'inscription parmi les hommes s'explique en partie par l'impact de la crise sur des secteurs très masculinisés de la construction et de l'industrie. Ainsi, la part de demandeurs d'emploi cumulant au moins 12 mois d'inscription dans les 24 derniers mois, positionnés sur des métiers du domaine de la construction, bâtiment et travaux publics (essentiellement des hommes) a fortement progressé, de 43% à 56% entre fin 2007 et fin 2013 (cf. [tableau 3, page 18](#)). Même constat pour des demandeurs d'emploi positionnés sur d'autres familles de métiers « masculins », comme le domaine du transport et logistique et celui de l'industrie.

La crise financière a également fortement dégradé le marché du travail pour les métiers de la banque, des assurances et de l'immobilier. Si la part de demandeurs d'emploi cumulant au moins 12 mois d'inscription dans les 24 derniers mois recherchant un emploi dans ce domaine reste faible par rapport aux autres métiers, elle atteint cependant 47% en décembre 2013, soit 10 points de plus qu'en décembre 2007.

15. Des travaux menés en collaboration avec la DARES sur une période un peu plus courte (entre fin 2008 et fin 2013) corrigent dans les mêmes ordres de grandeur l'effet de la DRE sur la progression des DEFMA, B ou C de 55 ans ou plus (voir encadré 3).

FIGURE 2

COMPARAISON DE LA STRUCTURE PAR ÂGE DES INSCRITS CUMULANT AU MOINS 12 MOIS D'INSCRIPTION AU COURS DES 24 DERNIERS MOIS ET DES DELD À FIN DÉCEMBRE 2013



Lecture : à fin décembre 2013, 29% des demandeurs d'emploi inscrits au moins 12 mois dans les 24 derniers mois et connaissant des discontinuités d'inscription de moins de 6 mois ont moins de 30 ans contre 16% des DELD.

NOTE : EN RAISON DES ARRONDIS LE TOTAL DES BARRES DE L'HISTOGRAMME PEUT NE PAS ÊTRE STRICTEMENT ÉGAL À 100 %.

CHAMP : FRANCE ENTIÈRE, DEF M A, B OU C À FIN DÉCEMBRE 2013, HORS ANNEXES 8 ET 10.

SOURCE : PÔLE EMPLOI, FICHER HISTORIQUE.

ENCADRÉ 3

LES RESTRICTIONS PROGRESSIVES DU DISPOSITIF DE DISPENSE DE RECHERCHE D'EMPLOI (DRE), PUIS SON ABANDON, ONT RENDU PLUS VISIBLE LE CHÔMAGE DES PLUS DE 54 ANS DANS LES STATISTIQUES D'INSCRIPTIONS À PÔLE EMPLOI

Le dispositif de la Dispense de Recherche d'Emploi (DRE) mis en place en 1984 permettait aux demandeurs d'emploi âgés d'être dispensés de l'obligation d'accomplir des actes positifs et répétés de recherche d'emploi, et cela à leur demande et sous certaines conditions. Les bénéficiaires sortaient alors des listes de Pôle emploi et n'étaient plus comptabilisés comme demandeur d'emploi, quelle que soit leur situation au regard de l'indemnisation¹⁶. La restriction des conditions d'âge s'appliquant auparavant à partir de 55 ans selon le type d'allocation perçues ou non explique en partie le fait que depuis 2009 la part des plus de 54 ans a progressé parmi les DEF M, et surtout parmi les DELD.

Des travaux menés en collaboration avec la DARES sur l'évolution des DEF M « seniors » ont également démontré qu'une fois la DRE prise en compte, le nombre de demandeurs de plus de 54 ans a relativement peu progressé entre fin 2008 et fin 2013. Ainsi, en ajoutant les DRE indemnisés de plus de 54 ans aux DEF M A, B ou C de la même catégorie d'âge, l'augmentation de 215% de leur nombre entre fin 2008 et fin 2013 est ramenée à 21%¹⁷.

16. Pour les allocataires de l'Allocation Équivalent Retraite (AER), il n'y avait pas de conditions d'âge mais l'obligation d'avoir validé 160 trimestres dans les régimes de base obligatoires d'assurance vieillesse, 161 trimestres à partir de 2010 jusqu'à la suppression de l'AER au 1er janvier 2011. L'Allocation Transitoire de Solidarité (ATS) a remplacé l'AER en juillet 2011 mais celle-ci ne faisait plus partie des allocations concernées par la DRE dans la mesure où les allocataires de l'ATS doivent être inscrits à Pôle emploi et sont tenus d'accomplir des actes positifs et répétés de recherche d'emploi pour en bénéficier.

17. Cf. la fiche n°3 sur les inscrits à Pôle emploi de la Table ronde n°1 de la grande conférence sociale pour l'emploi des 7 et 8 juillet 2014 disponible à l'adresse internet suivante : <http://travail-emploi.gouv.fr/evénements-colloques,2215/la-grande-conference-sociale-pour,2287/technique,2291/tables-rondes,2480/evénements-colloques,2215/la-grande-conference-sociale-pour,2287/tables-rondes,2294/table-ronde-1-amplifier-l-action,17799.html>.

TABLEAU 2

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES À FIN DÉCEMBRE 2007 ET 2013.¹⁸

	Décembre 2007			Décembre 2013		
	DEFM	Répartition des inscrits au moins 12 mois dans les 24 mois	% des inscrits au moins 12 mois dans les 24 mois	DEFM	Répartition des inscrits au moins 12 mois dans les 24 mois	% des inscrits au moins 12 mois dans les 24 mois
Sexe						
Homme	46%	45%	47%	49%	49%	57%
Femme	54%	55%	50%	51%	51%	57%
Ensemble	100%	100%	49%	100%	100%	57%
Age						
Moins de 25 ans	18%	10%	27%	16%	10%	34%
De 25 à 30 ans	16%	13%	40%	16%	13%	49%
De 30 à 40 ans	27%	28%	50%	24%	25%	57%
De 40 à 50 ans	24%	28%	58%	22%	25%	65%
De 50 à 55 ans	10%	14%	65%	9%	11%	69%
55 ans et plus	5%	7%	61%	12%	15%	73%
Ensemble	100%	100%	49%	100%	100%	57%
Niveau de formation atteint						
Aucune formation scolaire	5%	6%	56%	5%	6%	65%
Collège	18%	20%	57%	16%	18%	65%
CAP/BEP	37%	38%	50%	37%	39%	60%
Bac	19%	17%	44%	21%	19%	52%
Bac+2	11%	9%	42%	10%	9%	50%
Bac+3 et +4	6%	5%	44%	6%	5%	48%
Bac+5 ou plus	5%	4%	40%	5%	4%	43%
Ensemble	100%	100%	49%	100%	100%	57%
Qualification						
Ouvriers non qualifiés	11%	12%	55%	10%	12%	64%
Ouvriers qualifiés	12%	12%	50%	13%	14%	61%
Employés non qualifiés	22%	22%	50%	20%	21%	58%
Employés qualifiés	42%	41%	48%	44%	43%	56%
Agents de maîtrise, techniciens	8%	7%	43%	7%	6%	51%
Cadres	6%	5%	44%	6%	5%	48%
Ensemble	100%	100%	49%	100%	100%	57%

Lecture : à fin décembre 2013, 49% des DEFM sont des hommes et 57% des hommes ont cumulé au moins 12 mois d'inscription au cours des 24 derniers mois.

NOTE : EN RAISON DES ARRONDIS LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS ÊTRE STRICTEMENT ÉGAL À 100 %.

CHAMP : FRANCE ENTIÈRE, DEFM A, B OU C À FIN DÉCEMBRE 2007 ET FIN DÉCEMBRE 2013, HORS ANNEXES 8 ET 10.

SOURCE : PÔLE EMPLOI, FICHER HISTORIQUE.

18. Les principales caractéristiques sociodémographiques des DEFM et des demandeurs inscrits au moins 12 mois dans les 24 derniers mois sont détaillées pour chaque année (2007, 2009, 2011 et 2013) en Annexe 3, tableau 9.

TABLEAU 3

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES LIÉES AU MÉTIER RECHERCHÉ ET À LA PÉRIODE DE CHÔMAGE À FIN DÉCEMBRE 2007 ET 2013.¹⁹

	Décembre 2007			Décembre 2013		
	DEFM	Répartition des inscrits au moins 12 mois dans les 24 mois	% des inscrits au moins 12 mois dans les 24 mois	DEFM	Répartition des inscrits au moins 12 mois dans les 24 mois	% des inscrits au moins 12 mois dans les 24 mois
Domaine professionnel (ROME) du métier recherché						
Transport et logistique	9%	10%	52%	9%	10%	62%
Industrie	9%	10%	52%	8%	9%	62%
Services à la personne et à la collectivité	23%	26%	55%	21%	23%	62%
Agriculture et pêche	4%	4%	52%	4%	4%	61%
Spectacle	1%	1%	56%	1%	1%	58%
Art et façonnage ouvrages art	1%	1%	53%	1%	1%	57%
Construction, bâtiment et travaux publics	7%	7%	43%	10%	10%	56%
Support à l'entreprise	14%	14%	48%	12%	12%	56%
Installation et maintenance	4%	3%	46%	4%	4%	55%
Commerce, vente et grande distribution	15%	13%	44%	15%	13%	52%
Communication, media et multimédia	2%	2%	49%	2%	2%	51%
Santé	3%	3%	43%	3%	3%	50%
Hôtellerie - restauration, tourisme, loisirs et animation	7%	6%	41%	8%	7%	49%
Banque, assurances et immobilier	1%	1%	37%	1%	1%	47%
Ensemble	100%	100%	49%	100%	100%	57%
Indemnisation						
Non indemnissables	40%	40%	49%	35%	38%	61%
ARE	52%	46%	43%	56%	48%	49%
ASS	7%	14%	91%	9%	15%	93%
Ensemble	100%	100%	49%	100%	100%	57%
RMI/RSA						
Bénéficiaire du RMI/RSA	30%	35%	58%	27%	32%	67%
Non bénéficiaire du RMI/RSA	70%	65%	45%	73%	68%	53%
Ensemble	100%	100%	49%	100%	100%	57%
Pratique d'activité réduite (AR) sur les 24 derniers mois						
Pas d'activité réduite sur les 24 mois	43%	33%	37%	45%	37%	47%
Moins de la moitié du temps en AR	26%	30%	56%	26%	30%	65%
Plus de la moitié du temps en AR	31%	37%	58%	29%	34%	65%
Ensemble	100%	100%	49%	100%	100%	57%

Lecture : à fin décembre 2013, 27% des DEFM sont bénéficiaires du RMI/RSA et 67% d'entre eux ont cumulé au moins 12 mois d'inscription dans les 24 mois.

NOTE : EN RAISON DES ARRONDIS LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS ÊTRE STRICTEMENT ÉGAL À 100 %.

CHAMP : FRANCE ENTIÈRE, DEFM A, B OU C À FIN DÉCEMBRE 2007 ET 2013, HORS ANNEXES 8 ET 10.

SOURCE : PÔLE EMPLOI, FICHER HISTORIQUE, FICHER NATIONAL DES ALLOCATAIRES.

19. Les caractéristiques liées au métier recherché et à la période de chômage des demandeurs d'emploi des DEFM et des demandeurs inscrits au moins 12 mois dans les 24 derniers mois sont détaillées pour chaque année (2007, 2009, 2011 et 2013) en Annexe 3, tableau 12.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI PEU DIPLÔMÉS ET PEU QUALIFIÉS SONT LES PLUS NOMBREUX À CUMULER AU MOINS 12 MOIS D'INSCRIPTION DANS LES 24 DERNIERS MOIS

A fin décembre 2007 comme à fin décembre 2013, les demandeurs inscrits peu diplômés et peu qualifiés sont les plus nombreux à cumuler au moins 12 mois d'inscription dans les 24 derniers mois. À fin décembre 2013, c'était le cas pour 65% des demandeurs d'emploi n'ayant aucune formation scolaire ou n'ayant pas poursuivi d'études au-delà de l'enseignement obligatoire (collège) tandis que seulement la moitié des demandeurs d'emploi de niveau Bac+2 étaient dans cette situation (cf. [tableau 2, page 17](#)). Les personnes diplômées d'un CAP/BEP sont également plus fortement concernées : 60% d'entre elles ont cumulé au moins 12 mois d'inscription au cours des 24 derniers mois. Par ailleurs, le CAP/BEP est le niveau de diplôme le plus répandu parmi cette population (39%) et les DEFM (37%). Toutefois, même si les plus diplômés sont peu nombreux parmi les demandeurs inscrits à Pôle emploi (5% des DEFM), 43% des demandeurs d'emploi disposant d'un Bac +5 ou plus ont cumulé au moins 12 mois d'inscription dans les 24 derniers mois à fin décembre 2013.

Par ailleurs, plus de six demandeurs d'emploi sur dix classés comme ouvriers non qualifiés ou comme ouvriers qualifiés (respectivement 64% et 61% d'entre eux) cumulent au moins 12 mois d'inscription dans les 24 derniers mois. Ces populations connaissent de plus grandes difficultés qu'auparavant à s'insérer sur le marché du travail, en lien sans doute avec la dégradation de l'activité dans des secteurs comme le bâtiment et les transports.

Pour les demandeurs d'emploi les plus qualifiés (cadres ou agents de maîtrise), le cumul d'au moins 12 mois d'inscription sur 24 mois ne concerne qu'un demandeur sur deux environ.

Enfin, les bénéficiaires du RSA (auparavant du RMI) sont davantage concernés par de longs épisodes d'inscription (67% fin décembre 2013²⁰). De même, l'allocation spécifique de solidarité (ASS) étant versée aux demandeurs d'emploi n'ayant pas droit à l'Allocation de Retour à l'Emploi (ARE) ou ayant épuisé ce droit, plus de neuf bénéficiaires sur dix de cette allocation ont cumulé au moins 12 mois d'inscription à fin décembre 2013. Enfin, se distinguent également les travailleurs disposant d'une reconnaissance administrative de leur handicap : 71% d'entre eux sont restés inscrits sur les listes de Pôle emploi au moins 12 mois au cours des 24 derniers mois (contre 66% à fin décembre 2007).

ENCADRÉ 4

LES ÉCARTS ENTRE LES RÉGIONS SE RÉDUISENT, MAIS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER ET LES RÉGIONS DU NORD DE LA FRANCE DEMEURENT LES PLUS TOUCHÉS

Les régions pour lesquelles on observe une proportion élevée de demandeurs d'emploi cumulant au moins 12 mois d'ancienneté au cours des 24 mois à fin décembre 2013 demeurent les départements d'Outre-mer (plus de 69%) hormis la Guyane (cf. [figure 3](#)), la région Nord-Pas-de-Calais (62%), les régions Picardie et Haute-Normandie (toutes deux 61%), et enfin la région Champagne-Ardenne (60%). Dans ces régions on constate également une part importante de demandeurs d'emploi inscrits au moins 21 mois au cours des 24 mois : autour de la moitié des DEFM en Guadeloupe (52%), à la Réunion (50%) et en Martinique (48%) ; 39% des DEFM en Nord-Pas-de-Calais et 38% dans les régions Picardie et Haute-Normandie.

Toutefois, parmi ces territoires, seule la région Champagne-Ardenne fait partie de celles où cette proportion a le plus progressé depuis 2007. Les régions particulièrement concernées par une forte montée de la part d'inscrits au moins douze mois sur 24 mois (cf. [Annexe 4, tableau 13, page 38](#)) sont la Corse (+31% entre fin décembre 2007 et fin décembre 2013), la Lorraine (+28%), l'Alsace et le Languedoc-Roussillon (toutes deux +23%), la région Rhône-Alpes (+22%) et enfin la région Champagne-Ardenne (+21%).

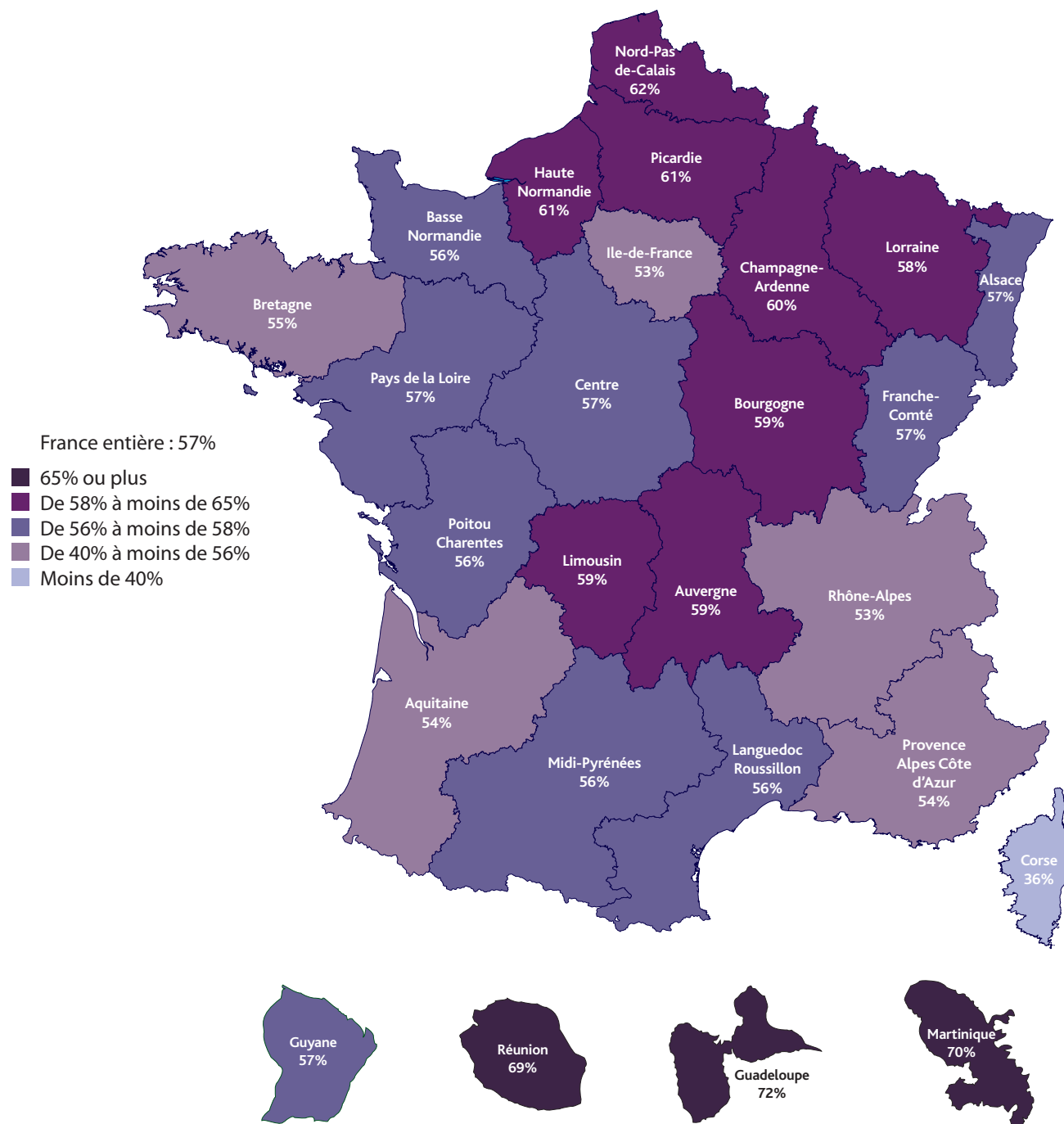
Malgré une forte progression du nombre d'inscrits au moins 12 mois au cours de 24 mois dans leur territoire, certaines régions comme Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon demeurent en-dessous de la moyenne nationale, voire très en dessous pour la Corse (36% à fin décembre 2013). Ce territoire compte par ailleurs une part réduite de demandeurs inscrits 21 mois dans les 24 mois (14%). D'autres régions ont au contraire atteint ou même dépassé cette moyenne.

Au final, les écarts régionaux se sont réduits. Entre les deux régions extrêmes, la Corse et la Guadeloupe, l'écart est passé de 41 points à 36 points entre 2007 et 2013.

20. Parmi les DEFM bénéficiaires uniquement du RSA (non indemnisables au titre de l'ARE ou de l'ASS), la part de demandeurs d'emploi cumulant au moins 12 mois au cours des 24 derniers mois sans avoir connu d'interruption de plus de six mois s'élève à 70%.

FIGURE 3

PART DES DEMANDEURS D'EMPLOI CUMULANT AU MOINS 12 MOIS D'INSCRIPTION AU COURS DES 24 DERNIERS MOIS PARMIS LES DEFM À FIN DÉCEMBRE 2013 PAR RÉGION.²¹



Lecture : à fin décembre 2013, les demandeurs d'emploi inscrits au moins 12 mois dans les 24 derniers mois représentent 62% des DEFM résidant en région Nord-Pas-de-Calais contre 57% des DEFM au niveau national.

SOURCE : PÔLE EMPLOI, FICHER HISTORIQUE
 CHAMP : FRANCE ENTIÈRE, DEFM A, B OU C À FIN DÉCEMBRE 2013, HORS ANNEXES 8 ET 10

21. Les données régionales sur les DEFM et les demandeurs inscrits au moins 12 mois dans les 24 derniers mois sont détaillées pour chaque année (2007, 2009, 2011 et 2013) en Annexe 4, tableau 13, page 38.

2. DE L'ÉLOIGNEMENT DE L'EMPLOI À LA PRATIQUE RÉGULIÈRE D'ACTIVITÉ

Afin d'identifier les catégories de demandeurs d'emploi les plus éloignées du marché du travail, quatre groupes de demandeurs d'emploi ont été distingués en fonction de l'intensité de leur activité professionnelle, qu'elle prenne la forme d'activités réduites pendant le chômage ou d'allers-retours entre le chômage (au sens de l'inscription sur les listes de Pôle emploi) et le marché du travail²².

Ces quatre groupes sont constitués au 31 décembre de chaque année sur la base de la population des inscrits au moins 12 mois au cours des 24 derniers mois, sans avoir connu d'interruption d'inscription de plus de 6 mois. L'identification de l'activité professionnelle s'effectue sur la catégorie de demandeur d'emploi et son intensité est repérée sur la dernière année écoulée :

- les demandeurs d'emploi « très éloignés de l'emploi », inscrits 12 mois en continu en catégorie A.
- les demandeurs d'emploi « éloignés de l'emploi », inscrits 9,10 ou 11 mois en catégorie A.
- les demandeurs d'emploi « travaillant occasionnellement » inscrits 6,7 ou 8 mois en catégorie A.
- les demandeurs d'emploi « travaillant souvent » inscrits moins de 6 mois en catégorie A.

Depuis la crise de 2008, la part des demandeurs d'emploi « très éloignés de l'emploi » a connu une progression importante tandis que celle des demandeurs d'emploi « travaillant souvent » a diminué. Ces deux populations représentent chacune plus d'un million de personnes à fin 2013. Les groupes intermédiaires « éloignés de l'emploi » ou « travaillant occasionnellement » sont en revanche stables en poids relatif. En volume, ces deux groupes comptent respectivement 465 000 et 400 000 personnes.

Les demandeurs d'emploi « très éloignés de l'emploi » sont majoritairement des hommes et relativement âgés à fin décembre 2013. Ces caractéristiques récentes de ce groupe sont les conséquences d'une part de la montée du chômage masculin depuis la crise de 2008 et d'autre part de l'abandon progressif, puis définitif, de la DRE (cf. encadré 3, page 16).

Ce groupe se compose ainsi de nombreux bénéficiaires de l'ASS, de licenciés que ce soit pour motif économique ou personnel, ou encore de bénéficiaires du RSA.

A l'opposé, les demandeurs d'emploi « travaillant souvent » plus jeunes et majoritairement des femmes sont nombreux à être indemnisés en raison de la régularité de leur activité professionnelle (activités réduites) pendant leur période de chômage.

Toutefois ces deux groupes se rapprochent par une forte présence des demandeurs d'emploi inscrits au moins 21 mois au cours des 24 derniers mois parmi eux. Il semble qu'un éloignement prolongé de toute activité professionnelle comme un recours pérenne aux activités réduites ont des effets similaires en termes de persistance au chômage.

Enfin, les deux groupes intermédiaires « éloignés de l'emploi » ou « travaillant occasionnellement », majoritairement composés d'hommes, se singularisent par une part significative de jeunes de moins de 30 ans.

22. Sous l'hypothèse retenue dans ce travail descriptif que ces allers-retours correspondent essentiellement à des interruptions d'inscription pour reprise d'emploi.

PLUS D'UN TIERS DES INSCRITS AU MOINS 12 MOIS DANS LES 24 DERNIERS MOIS « TRAVAILLENT SOUVENT »

Entre fin 2007 et fin 2013, la part des demandeurs d'emploi « éloignés de l'emploi » ou « travaillant occasionnellement » (entre 6 et 11 mois en catégorie A au cours de l'année écoulée) est stable. Ils représentent au total un peu moins du tiers de la population étudiée (30%) à fin décembre 2013. En revanche, la part des demandeurs d'emploi « très éloignés de l'emploi » a progressé pour atteindre 36% de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits au moins 12 mois au cours des 24 derniers mois (cf. figure 4). La part des demandeurs d'emploi « travaillant souvent » (moins de 6 mois en catégorie A au cours de l'année écoulée) a, quant à elle, diminué dans l'intervalle après la crise. Alors qu'à fin décembre 2007, ces demandeurs d'emploi les plus actifs représentaient plus de 40%

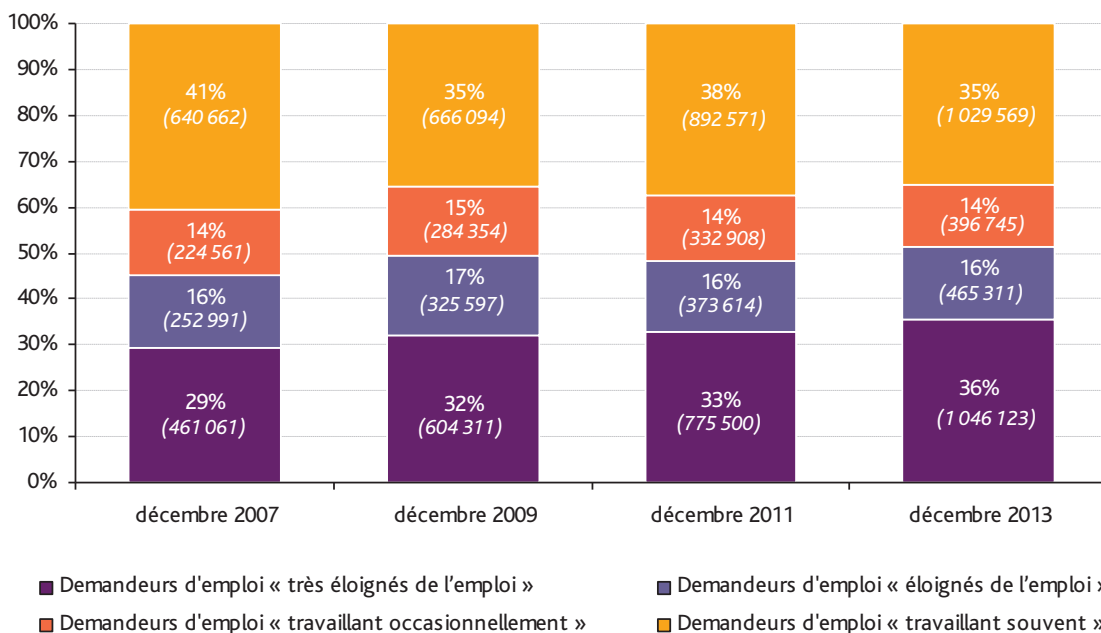
de l'ensemble, cette part s'est réduite de 6 points à fin décembre 2013 (35%).

LE GROUPE « TRÈS ÉLOIGNÉ DE L'EMPLOI » EST MAJORITAIREMENT MASCULIN ET SENSIBLEMENT PLUS ÂGÉ QUE LE GROUPE « TRAVAILLANT SOUVENT »

Les demandeurs d'emploi « très éloignés de l'emploi » se composent majoritairement d'hommes (53%) et de demandeurs d'emploi âgés de 40 ans ou plus (64%), tandis que les demandeurs d'emploi « travaillant souvent » rassemblent plus largement des femmes (56%) et des demandeurs d'emploi âgés de moins de 40 ans (51%) (cf. tableau 4). Cette représentation importante des hommes parmi la population des « très éloignés de l'emploi » est récente. En effet, en décembre 2007, les femmes y étaient sensiblement plus nombreuses (52% des « très éloignés de l'emploi »). La montée

FIGURE 4

RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI CUMULANT AU MOINS DOUZE MOIS D'INSCRIPTION AU COURS DES 24 DERNIERS MOIS SELON L'INTENSITÉ DE LEUR ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE PENDANT L'ANNÉE ÉCOULÉE ²³



Lecture : à fin décembre 2013, les demandeurs d'emploi « travaillant souvent » représentent 35% des demandeurs d'emploi inscrits au moins 12 mois dans les 24 derniers mois, soit 1 029 569 personnes.

NOTE : EN RAISON DES ARRONDIS LE TOTAL DES BARRES DE L'HISTOGRAMME PEUT NE PAS ÊTRE STRICTEMENT ÉGAL À 100%.

CHAMP : FRANCE ENTIÈRE, HORS ANNEXES 8 ET 10, DEF M A, B OU C À FIN DÉCEMBRE DE L'ANNÉE N INSCRITS 12 MOIS MINIMUM DANS LES 24 DERNIERS MOIS

SOURCE : PÔLE EMPLOI, FICHER HISTORIQUE

23. Voir les Annexes 5 à 8, tableaux 14 à 21 pour des données détaillées de chaque groupe pour chaque année (2007, 2009, 2011, 2013).

TABLEAU 4

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES SELON L'INTENSITÉ DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE PENDANT L'ANNÉE ÉCOULÉE À FIN DÉCEMBRE 2013

	Demandeurs d'emploi « très éloignés de l'emploi »	Demandeurs d'emploi « éloignés de l'emploi »	Demandeurs d'emploi « travaillant occasionnellement »	Demandeurs d'emploi « travaillant souvent »
Sexe				
Homme	53%	52%	52%	44%
Femme	47%	48%	48%	56%
Ensemble	100%	100%	100%	100%
Age				
Moins de 25 ans	6%	12%	15%	11%
De 25 à 29 ans	10%	16%	18%	14%
De 30 à 39 ans	21%	27%	28%	26%
De 40 à 49 ans	26%	25%	23%	26%
De 50 à 54 ans	14%	10%	8%	11%
55 ans et plus	24%	10%	8%	12%
Ensemble	100%	100%	100%	100%
Niveau de formation				
Aucune formation scolaire	7%	6%	5%	5%
Collège	22%	18%	15%	15%
CAP/BEP	38%	40%	40%	40%
Bac	16%	19%	21%	21%
Bac+2	8%	9%	10%	10%
Bac+3 et +4	5%	5%	5%	6%
Bac+5 ou plus	4%	4%	4%	4%
Ensemble	100%	100%	100%	100%
Qualification				
Ouvriers non qualifiés	12%	12%	12%	11%
Ouvriers qualifiés	12%	13%	15%	15%
Employés non qualifiés	23%	23%	20%	18%
Employés qualifiés	41%	42%	43%	46%
Agents de maîtrise, techniciens	6%	6%	6%	7%
Cadres	7%	4%	4%	3%
Ensemble	100%	100%	100%	100%
Durée d'inscription				
21 mois ou plus dans les 24 derniers mois	66%	49%	43%	62%
De 12 à moins de 21 mois dans les 24 derniers mois	34%	51%	57%	38%
Ensemble	100%	100%	100%	100%

Lecture : à fin décembre 2013, 56% des demandeurs d'emploi « travaillant souvent » sont des femmes.

NOTE : EN RAISON DES ARRONDIS LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS ÊTRE STRICTEMENT ÉGAL À 100%.

CHAMP : FRANCE ENTIÈRE, DEFM A, B OU C À FIN DÉCEMBRE DE L'ANNÉE 2013, INSCRITS 12 MOIS MINIMUM DANS LES 24 DERNIERS MOIS, HORS ANNEXES 8 ET 10.

SOURCE : PÔLE EMPLOI, FICHER HISTORIQUE.

du chômage masculin liée à la crise de 2008 a inversé ce rapport. Ainsi, à fin décembre 2009, 53% des demandeurs d'emploi inscrits en continu en catégorie A depuis un an étaient des hommes.

Les demandeurs d'emploi « très éloignés de l'emploi » comptent une part importante de travailleurs âgés (24% sont âgés de 55 ans ou plus fin décembre 2013) et celle-ci a augmenté sensiblement entre 2007 et 2013 avec la suppression progressive de la mesure de dispense de recherche d'emploi (cf. tableau 5)²⁴.

À fin 2007, les demandeurs d'emploi âgés de plus de 54 ans représentaient seulement 8% des demandeurs « très éloignés de l'emploi ». À cette période, une proportion importante de travailleurs âgés bénéficiaient de la dispense de recherche d'emploi et n'étaient pas comptabilisés parmi les demandeurs inscrits (cf. encadré 3, page 16).

LES PERSONNES PEU OU PAS DIPLÔMÉES SONT PLUS NOMBREUSES AU SEIN DU GROUPE « TRÈS ÉLOIGNÉ DE L'EMPLOI »

Parmi les demandeurs d'emploi « très éloignés de l'emploi », on observe logiquement une part importante de demandeurs peu ou pas diplômés.

Toutefois, les hauts niveaux de qualification ou de diplôme sont également concernés : 39% des bac+5 ou plus (soit une part équivalente à celle observée pour les personnes n'ayant pas poursuivi d'études au-delà de l'enseignement obligatoire) et 51% des cadres à fin décembre 2013 appartiennent au groupe « très éloigné de l'emploi » (cf. annexe 5, tableau 14, page 39), soit des pourcentages supérieurs à ceux observés pour l'ensemble de la population étudiée. Pour ces hauts niveaux de qualifications, pour lesquels le diplôme et l'expérience professionnelle restent leurs meilleurs atouts pour trouver un nouvel emploi, la pratique d'activités occasionnelles ou « réduites » pendant la période de chômage est très probablement moins prisée car peu valorisable auprès d'un futur employeur.

Par ailleurs, certaines personnes moins qualifiées ou disposant d'une qualification spécifique de type CAP/BEP, Bac professionnel sont sans doute mieux placées pour postuler à ces emplois occasionnels ou à temps partiel. Les niveaux CAP/BEP (36%) jusqu'au Bac+4 (39%) sont ainsi plus nombreux à « travailler souvent », de même que les ouvriers, les employés qualifiés et les agents de maîtrise/techniciens (cf. annexe 8, tableau 20, page 45).

TABLEAU 5

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION PAR ÂGE DES DEMANDEURS D'EMPLOI « TRÈS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI » (2007-2013)

Age	Décembre 2007	Décembre 2009	Décembre 2011	Décembre 2013
Moins de 25 ans	6%	8%	7%	6%
De 25 à 29 ans	9%	11%	10%	9%
De 30 à 39 ans	25%	24%	22%	21%
De 40 à 49 ans	33%	30%	28%	26%
De 50 à 54 ans	19%	16%	15%	14%
55 ans et plus (*)	8%	11%	18%	24%
Ensemble	100%	100%	100%	100%

(*) L'évolution de la proportion des demandeurs d'emploi âgés de 55 ans et plus s'explique essentiellement par la suppression de la dispense de recherche d'emploi.

Lecture : à fin décembre 2013, 24% des demandeurs d'emploi « très éloignés de l'emploi » sont âgés de 55 ans et plus contre 8% à fin décembre 2007.

NOTE : EN RAISON DES ARRONDIS LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS ÊTRE STRICTEMENT ÉGAL À 100%.

CHAMP : FRANCE ENTIÈRE, HORS ANNEXES 8 ET 10, DE INSCRITS 12 MOIS MINIMUM DANS LES 24 DERNIERS MOIS ET 12 MOIS EN CONTINU EN CATÉGORIE A PENDANT L'ANNÉE ÉCOULÉE.

SOURCE : PÔLE EMPLOI, FICHER HISTORIQUE.

24. Voir aussi le tableau 14 en annexe 5, page 39.

LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA, ET SURTOUT DE L'ASS, SONT PARTICULIÈREMENT NOMBREUX DANS LE GROUPE « TRÈS ÉLOIGNÉ DE L'EMPLOI »

Les demandeurs d'emploi « très éloignés de l'emploi » se distinguent par davantage de bénéficiaires du RSA, d'indemnisés au titre de l'ASS et de travailleurs disposant d'une reconnaissance administrative de

leur handicap (cf. tableau 6). Ce groupe se compose également d'une part importante de licenciés (la moitié d'entre eux sont présents dans ce groupe), que ce soit pour motif économique ou personnel. Par ailleurs, les demandeurs d'emploi positionnés sur un métier du domaine de l'art et façonnage ouvrages art et de celui de la banque, assurances et immobilier sont nombreux parmi les demandeurs d'emploi « très éloignés des l'emploi », soit

TABLEAU 6

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES LIÉES AU MÉTIER RECHERCHÉ ET À LA PÉRIODE DE CHÔMAGE SELON L'INTENSITÉ DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE PENDANT L'ANNÉE ÉCOULÉE À FIN DÉCEMBRE 2013

	Demandeurs d'emploi « très éloignés de l'emploi »	Demandeurs d'emploi « éloignés de l'emploi »	Demandeurs d'emploi « travaillant occasionnellement »	Demandeurs d'emploi « travaillant souvent »
Domaine professionnel (ROME) du métier recherché				
Agriculture et pêche	5%	4%	5%	4%
Art et façonnage ouvrages art	1%	1%	0%	0%
Banque, assurances et immobilier	1%	1%	1%	1%
Commerce, vente et grande distribution	14%	16%	15%	11%
Communication, media et multimédia	2%	2%	2%	2%
Construction, bâtiment et travaux publics	9%	11%	11%	10%
Hôtellerie - restauration, tourisme, loisirs et animation	7%	8%	9%	7%
Industrie	7%	8%	10%	11%
Installation et maintenance	4%	4%	4%	3%
Santé	2%	3%	3%	3%
Services à la personne et à la collectivité	23%	20%	17%	26%
Spectacle	1%	1%	1%	1%
Support à l'entreprise	14%	12%	11%	10%
Transport et logistique	10%	11%	11%	11%
Ensemble	100%	100%	100%	100%
Indemnisation				
Non indemnisables	46%	53%	37%	22%
ARE	29%	32%	53%	72%
ASS	25%	15%	10%	6%
Ensemble	100%	100%	100%	100%
RMI/RSA				
Bénéficiaire du RMI/RSA	41%	42%	31%	19%
Non bénéficiaire du RMI/RSA	59%	58%	69%	81%
Ensemble	100%	100%	100%	100%
Pratique d'activité réduite (AR) sur les 24 derniers mois				
Pas d'AR sur les 24 mois	85%	31%	11%	0%
Moins de la moitié du temps en AR	15%	65%	68%	14%
Plus de la moitié du temps en AR	0%	4%	21%	86%
Ensemble	100%	100%	100%	100%

Lecture : à fin décembre 2013, 24% des demandeurs d'emploi « très éloignés de l'emploi » sont âgés de 55 ans et plus.

NOTE : EN RAISON DES ARRONDIS LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS ÊTRE STRICTEMENT ÉGAL À 100%.

CHAMP : FRANCE ENTIÈRE, DEF M A, B OU C À FIN DÉCEMBRE DE L'ANNÉE 2013, INSCRITS 12 MOIS MINIMUM DANS LES 24 DERNIERS MOIS, HORS ANNEXES 8 ET 10.

SOURCE : PÔLE EMPLOI, FICHER HISTORIQUE, FICHER NATIONAL DES ALLOCATAIRES.

respectivement 47% et 45% d'entre eux à fin décembre 2013 (cf. annexe 5, tableau 15, page 40). À l'opposé les demandeurs d'emploi « travaillant souvent » rassemblent peu de travailleurs handicapés et de bénéficiaires du RSA. Ils regroupent 45% des demandeurs d'emploi inscrits au moins 12 mois dans les 24 derniers mois suite à une fin de contrat ou à une démission, l'essentiel des bénéficiaires de l'ARE (42% des indemnisés et 84% des indemnisables mais non indemnisés) et 72% des indemnisables mais non indemnisés au titre de l'ASS. Enfin, le groupe des demandeurs d'emploi « travaillant souvent » concentre plus de 40% des demandeurs positionnés sur un métier des domaines de l'industrie, de la santé ou des services à la personne et à la collectivité (cf. annexe 8, tableau 21, page 46).

MAIS LE GROUPE « TRÈS ÉLOIGNÉ DE L'EMPLOI » ET CELUI « TRAVAILLANT SOUVENT » SE RAPPROCHENT PAR UNE FORTE PRÉSENCE DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE TRÈS LONGUE DURÉE

Les demandeurs d'emploi « travaillant souvent » et les demandeurs d'emploi « très éloignés de l'emploi » sont les deux groupes qui comptent le plus de demandeurs inscrits au moins 21 mois au cours des 24 derniers mois, soit respectivement 62% et 66% contre 59% pour l'ensemble des demandeurs inscrits au moins 12 mois au cours des 24 derniers mois à fin décembre 2013 (cf. tableau 4, page 24). Probablement observe-t-on ici les effets similaires en termes de persistance au chômage d'un éloignement prolongé de toute activité professionnelle comme d'une logique de recours pérenne aux activités réduites.

LES DEUX GROUPES « INTERMÉDIAIRES », STABLES EN POIDS RELATIF, SE COMPOSENT D'UN NOMBRE RELATIVEMENT IMPORTANT DE JEUNES ET D'HOMMES

Le plus souvent, les caractéristiques de ces deux groupes se situent à mi-chemin entre celles des « très éloignés de l'emploi » et celles des

« travaillant souvent ». Mais sur certains points ils se rapprochent du groupe le plus vulnérable : les demandeurs d'emploi « éloignés de l'emploi » et ceux « travaillant occasionnellement » rassemblent une majorité d'hommes comme le groupe « très éloigné de l'emploi ». La proportion de bénéficiaires du RSA y apparaît aussi comme relativement élevée : 42%

ENCADRÉ 5

UNE MESURE DE LA PROBABILITÉ À L'ENTRÉE AU CHÔMAGE DE RESTER INSCRIT 12 MOIS EN CONTINU EN CATÉGORIE A

Pour les entrants au premier trimestre 2012 (cf. sources et méthodes), a été estimée grâce à un modèle logit, la probabilité « toutes choses égales par ailleurs » qu'une personne reste inscrite en catégorie A (aucune activité réduite) pendant les 12 mois consécutifs à son inscription à Pôle emploi (soit la probabilité qu'elle appartienne au groupe des « très éloignés de l'emploi » un an après son inscription). Pour ce modèle, l'individu de référence a les caractéristiques suivantes : homme, âgé de 30 à 39 ans, disposant d'un CAP/BEP, inscrit suite à une fin de contrat ou une démission, non bénéficiaire du RSA, recherchant un emploi dans le domaine du commerce, vente et grande distribution, résidant en Île-de-France. La probabilité toutes choses égales par ailleurs de cet individu de référence de rester 12 mois en continu en catégorie A à partir de son inscription au chômage est de 11,4%.

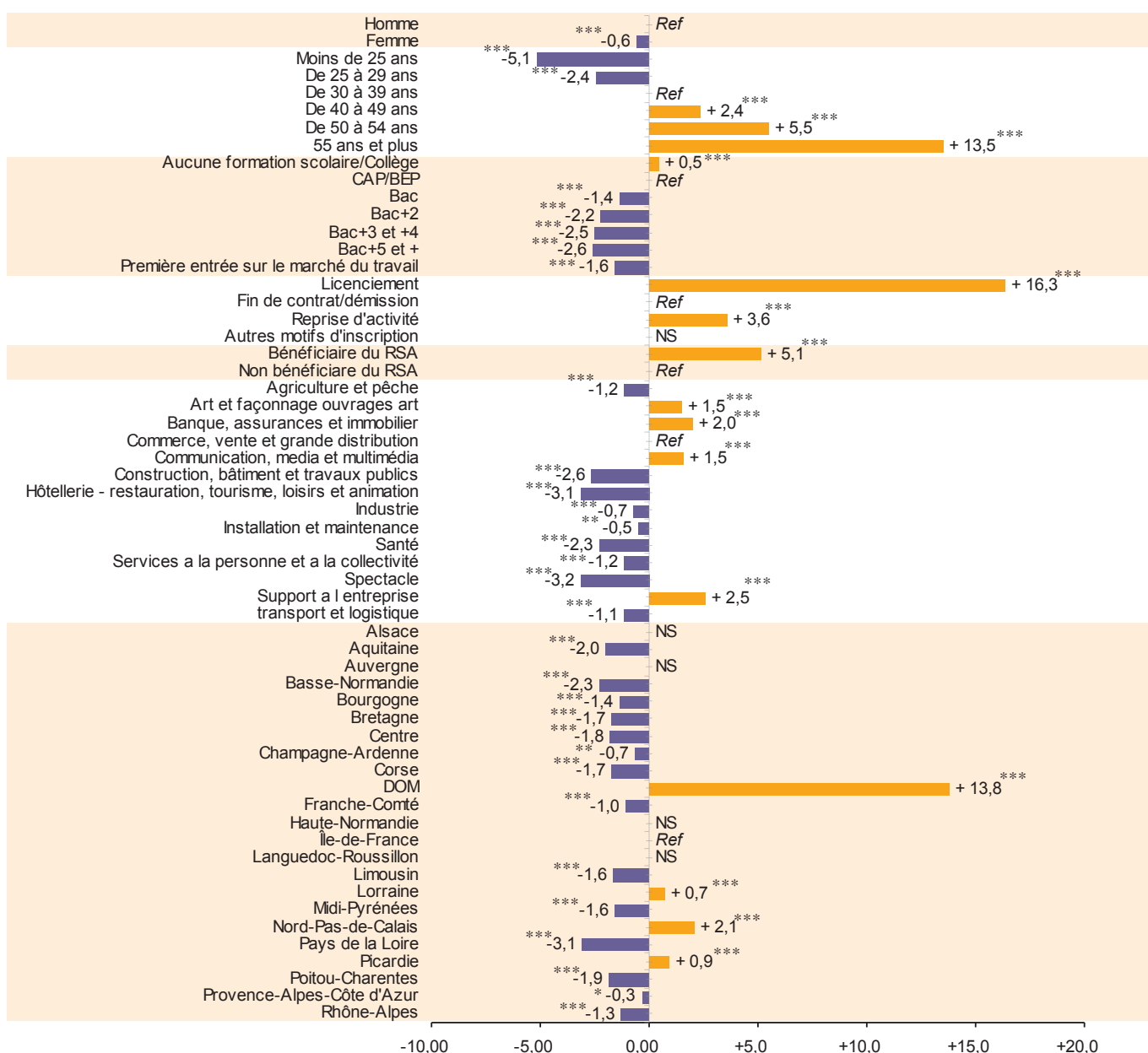
Avoir 40 ans ou plus augmente la probabilité d'appartenir au groupe des personnes « très éloignées de l'emploi ». En particulier, les 55 ans ou plus et les 50-54 ans ont respectivement une probabilité de devenir « très éloignés de l'emploi » dès leur inscription de 25% et de 17% (cf. figure 5). À l'inverse, les jeunes et les plus diplômés ont une moindre probabilité de se retrouver dans cette situation. De même, les nouveaux inscrits dans les domaines du spectacle, de l'hôtellerie - restauration, tourisme, loisirs et animation, de la construction, bâtiment et travaux publics ont une moindre probabilité d'être sans aucune activité professionnelle pendant une longue durée. Les entrants au chômage positionnés sur les domaines professionnels du tertiaire de la banque, assurances et immobilier, de la communication, media et multimédia, et du support à l'entreprise présentent, quant à eux, une plus forte probabilité de devenir « très éloignés de l'emploi ». Enfin, les licenciés, les personnes en reprise d'activité, les bénéficiaires du RSA et les personnes résidant dans des territoires où le taux de chômage est très élevé (départements d'Outre-mer, Nord-Pas-de-Calais, Picardie et Lorraine) ont une plus forte probabilité à leur inscription à Pôle emploi de rester à la recherche d'un emploi sans aucune activité professionnelle, même réduite, pendant un an en continu.

pour le groupe « éloigné de l'emploi » et 31% pour celui « travaillant occasionnellement » (cf. tableau 6, page 26).
Cependant sur d'autres points, ces groupes se singularisent. Ainsi, les demandeurs d'emploi

« éloignés de l'emploi » et surtout ceux « travaillant occasionnellement » se démarquent principalement des deux autres groupes par une part significative de jeunes de moins de 30 ans (respectivement 28% et 33%) (cf. tableau 4, page 24).

FIGURE 5

PROBABILITÉ À L'ENTRÉE AU CHÔMAGE DE RESTER INSCRIT 12 MOIS EN CONTINU EN CATÉGORIE A (MODÈLE LOGIT, ÉCARTS À LA RÉFÉRENCE)



Lecture : avoir plus de 54 ans augmente la probabilité à l'entrée au chômage d'être inscrit 12 mois en continu en catégorie A de 13,5 points, soit une probabilité de 24,9% contre 11,4% pour l'individu de référence (30 à 39 ans).

NS : NON SIGNIFICATIF (SIGNIFICATIVEMENT DIFFÉRENT DE 0 À UN SEUIL SUPÉRIEUR À 10%) ; * : SIGNIFICATIVEMENT DIFFÉRENT DE 0 AU SEUIL DE 10% ; ** : SIGNIFICATIVEMENT DIFFÉRENT DE 0 AU SEUIL DE 5% ; *** : SIGNIFICATIVEMENT DIFFÉRENT DE 0 AU SEUIL DE 1%.

CHAMP : ENTRANTS AU CHÔMAGE AU PREMIER TRIMESTRE 2012, PRIMO-ENTRANTS (NON PRÉSENTS SUR LES LISTES DE PÔLE EMPLOI DEPUIS AU MOINS 6 MOIS)

SOURCE : PÔLE EMPLOI, FICHER HISTORIQUE.

ENCADRÉ 6

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI ET DIVERSITÉ DES SITUATIONS DE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE

La nouvelle offre de service aux demandeurs d'emploi se décline en trois modalités de suivi et d'accompagnement (MSA)²⁵.

- La modalité « Suivi » est destinée aux demandeurs d'emploi les plus proches du marché de l'emploi et considérés comme les plus autonomes. La taille de ces portefeuilles se situe dans une fourchette indicative comprise entre 200 et 350 demandeurs d'emploi.
- La modalité « Guidé » concerne des demandeurs d'emploi qui ont besoin d'être appuyés par leur conseiller référent dans leur recherche d'emploi. Les portefeuilles de cette modalité ont une fourchette indicative de 100 à 150 demandeurs d'emploi.
- La modalité « Renforcé » est destinée aux demandeurs d'emploi qui ont un besoin d'être fortement accompagnés par leur conseiller référent dans leur trajectoire de retour à l'emploi, notamment à travers des contacts dont le rythme et le contenu répondent aux besoins du demandeur. Les portefeuilles de cette modalité vont réunir au plus 70 demandeurs d'emploi.

En 2013, lors de la mise en place de cette offre de service, les demandeurs d'emploi de longue durée ont été orientés vers l'ensemble des modalités de suivi et d'accompagnement. Globalement leur répartition dans ces différentes modalités est similaire à l'ensemble des DEFM. Ainsi, en décembre 2013, 48% des demandeurs d'emploi inscrits au moins 12 mois dans les 24 derniers mois et 47% des DEFM bénéficient d'un accompagnement « Guidé » (cf. tableau 7). L'accompagnement « Suivi » destiné aux demandeurs d'emploi considérés comme les plus proches du marché de l'emploi et les plus autonomes concernent 36% d'entre eux (comme pour l'ensemble des DEFM). Enfin, l'accompagnement « Renforcé » concerne 14% d'entre eux et également 14% de l'ensemble des DEFM.

Comme la plupart des demandeurs d'emploi inscrits au moins 12 mois dans les 24 derniers mois, les demandeurs dits « très éloignés de l'emploi » et ceux « éloignés de l'emploi » sont majoritairement accompagnés via la modalité « Guidé » (respectivement 53% et 52% d'entre eux). Cependant ils sont relativement un peu plus nombreux à bénéficier d'un accompagnement « Renforcé », en particulier les demandeurs d'emploi « éloignés de l'emploi » : 19% d'entre eux contre 17% des demandeurs « très éloignés de l'emploi » et 14% de l'ensemble (cf. tableau 7). En outre, les bénéficiaires de cet accompagnement comptent 45% de demandeurs « très éloignés de l'emploi » et 22% de demandeurs « éloignés de l'emploi ».

Les demandeurs d'emploi « travaillant souvent » sont majoritairement en accompagnement de « Suivi » (51%) et moins nombreux en accompagnement « Guidé » (41%) ou « Renforcé » (8%). Enfin, les demandeurs d'emploi « travaillant occasionnellement », qui composent pourtant le groupe le moins important parmi les demandeurs d'emploi inscrits au moins 12 mois dans les 24 derniers mois, sont les plus proches, en termes d'accompagnement, de la moyenne des DEFM et de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits au moins 12 mois dans les 24 derniers mois (cf. tableau 7). Ainsi, plus d'un tiers d'entre eux sont en accompagnement « Suivi », près de la moitié d'entre eux sont en accompagnement « Guidé » et un sur sept bénéficient d'un accompagnement « Renforcé ».

TABLEAU 7

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS AU MOINS 12 MOIS DANS LES 24 DERNIERS MOIS À FIN DÉCEMBRE 2013

Modalités de suivi et d'accompagnement	Demandeurs d'emploi « très éloignés de l'emploi »	Demandeurs d'emploi « éloignés de l'emploi »	Demandeurs d'emploi « travaillant occasionnellement »	Demandeurs d'emploi « travaillant souvent »	Ensemble des demandeurs d'emploi inscrits au moins 12 mois dans les 24 derniers mois	Ensemble des DEFM
Suivi	26%	27%	34%	51%	36%	36%
Guidé	53%	52%	49%	41%	48%	47%
Renforcé	17%	19%	15%	8%	14%	14%
Ancien parcours	3%	3%	2%	1%	2%	3%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Lecture : à fin décembre 2013, 53% des demandeurs d'emploi « très éloignés de l'emploi » bénéficient d'un accompagnement « Guidé ».

NOTE : EN RAISON DES ARRONDIS LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS ÊTRE STRICTEMENT ÉGAL À 100%.

CHAMP : FRANCE ENTIÈRE, DEFM A, B OU C À FIN DÉCEMBRE DE L'ANNÉE 2013, INSCRITS 12 MOIS MINIMUM DANS LES 24 DERNIERS MOIS, HORS ANNEXES 8 ET 10.

SOURCE : PÔLE EMPLOI, FICHER HISTORIQUE.

ENCADRÉ 7

LA TRÈS FAIBLE EFFICACITÉ DU « PLAN DETLD » LANCÉ EN 2012

Ce plan mis en place au premier semestre de l'année 2012 avait pour cible les demandeurs d'emploi n'ayant eu aucun accès à l'emploi au cours d'une période de 24 mois, c'est-à-dire inscrits en continu en catégorie A depuis au moins 2 ans au 31 décembre 2011. Chaque personne ciblée devait être convoquée par son conseiller référent dans un délai de 6 mois à partir du mois de janvier 2012 pour bénéficier d'un entretien individuel approfondi en face à face, au cours duquel sa situation serait étudiée et son Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE)²⁶ actualisé. Un atelier de diagnostic renforcé pouvait être proposé afin de mieux identifier les freins au retour à l'emploi du demandeur d'emploi et construire avec lui les étapes qui prennent en compte la globalité de sa situation. À l'issue de l'entretien, chacun devait se voir proposer une solution de reclassement adaptée à sa situation individuelle.

La population du « Plan DETLD » (293 000) représentait un cinquième de l'ensemble de la population de référence²⁷. Fin juin 2012, 87% d'entre eux avaient été reçus en entretien.

D'après les conseillers rencontrés dans le cadre de l'évaluation du plan, cette population présente fréquemment des caractéristiques telles que le manque de confiance en soi, une faible mobilité géographique, une certaine mobilité professionnelle (des personnes prêtes à faire « n'importe quel travail ») et souvent l'existence de freins périphériques à la recherche d'emploi. Malgré ces traits communs, cette population recouvre des situations et des trajectoires très hétérogènes.

En termes de services proposés, parmi ceux qui ont été reçus en entretien, un quart seulement d'entre eux ont bénéficié d'une prestation. Il s'agit alors principalement d'ateliers (73%) mais aussi de prestations d'accompagnement renforcé telles que « Mobilisation vers l'emploi » (14%) ou « Trajectoire vers l'emploi » (10%).

La comparaison de la trajectoire des demandeurs d'emploi reçus dans le cadre de ce plan avec celle d'une population identique repérée un an auparavant (inscrits en continu en catégorie A depuis au moins 2 ans au 31 décembre 2010) montre que les demandeurs d'emploi concernés par le « Plan DETLD » sont sortis des listes de Pôle emploi plutôt moins rapidement que leurs homologues de l'année précédente. En effet, 24% demandeurs d'emploi concernés par le « Plan DETLD » sont sortis des listes de Pôle emploi 15 mois après fin décembre de l'année 2011 contre 27% de leurs équivalents repérés à fin décembre 2010. Par ailleurs, leur pratique d'activités réduites, nulle jusqu'alors, a progressé sur cette période de 15 mois pour se stabiliser à un niveau très faible (autour de 7% d'entre eux chaque mois à partir de septembre 2012). Le constat est similaire pour leurs équivalents au 31 décembre 2010. Cependant la part de demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite avait atteint un niveau un peu supérieur (jusqu'à 9% d'entre eux à la fin de la période d'observation de 15 mois).

Enfin, en comparant les taux de sortie et d'activité réduite des demandeurs d'emploi de très longue durée non concernés par le plan en 2012 et ceux qui fictivement n'auraient pas été concernés par ce plan en 2011 on trouve des écarts semblables entre les deux années (autour de 3 points de pourcentage). Notamment, les demandeurs d'emploi de très longue durée à fin décembre 2011 non concernés par le plan sont 28% à être sortis des listes de Pôle emploi 15 mois plus tard contre 31% pour leurs homologues de 2010.

Compte tenu d'un effet conjoncturel très probablement à l'origine de ces écarts, qui ne sont pas en faveur des demandeurs d'emploi concernés par le plan, on peut conclure que le « Plan DETLD » n'a très probablement produit aucun résultat significatif en termes de sorties du chômage.

25. En 2014, une quatrième modalité d'accompagnement dite « Accompagnement global » est expérimentée dans une vingtaine de départements avant une éventuelle généralisation. Elle cible des personnes rencontrant des difficultés personnelles, professionnelles et sociales et elle consiste à accompagner le demandeur d'emploi sur toutes ses dimensions pour lever les freins périphériques à l'emploi. Cet accompagnement global, mené en collaboration avec les services sociaux et d'insertion départementaux, est censé être une première étape avant de passer à un accompagnement plus « classique ».

26. L'accompagnement dans la recherche d'emploi repose sur l'établissement du PPAE. Celui-ci définit la nature et les caractéristiques de l'emploi ou des emplois recherchés par le demandeur d'emploi, la zone géographique privilégiée et le niveau de salaire attendu. Ces éléments tiennent compte d'un certain nombre de critères : la formation du demandeur d'emploi, ses qualifications, ses connaissances et ses compétences acquises aux cours de ses expériences professionnelles antérieures, sa situation personnelle et familiale et enfin la situation du marché du travail local. Le PPAE définit aussi les actions que Pôle emploi s'engage à mettre en œuvre (par exemple des actions de formation).

27. Demandeurs d'emploi cumulant 21 mois d'inscription au chômage en catégories A, B ou C dans les 24 derniers mois.

SOURCES ET MÉTHODES

Cette étude utilise les données issues du fichier historique des demandeurs d'emploi et du fichier national des allocataires (pour les informations sur l'indemnisation des demandeurs d'emploi).

A partir de ces fichiers ont été reconstitués d'une part, le parcours au chômage et d'indemnisation des DEFM en catégories A, B ou C à fin décembre des années 2007, 2009, 2011 et 2013 ; et d'autre part, celui des entrants au 1^{er} trimestre 2012 en catégories A, B ou C, primo-entrants ou absents depuis au moins 6 mois en continu des listes de Pôle emploi au moment de leur inscription (726 000 personnes). A partir de cette dernière population, a été réalisé un modèle logit qui permet d'analyser l'influence de chaque facteur, « toutes choses égales par ailleurs », sur le risque de rester inscrit 12 mois en continu en catégorie A dès l'entrée au chômage.

Ont été exclus de l'analyse les demandeurs d'emploi bénéficiant du statut d'intermittents du spectacle (Annexes 8 et 10) en raison de la nature précaire de ces professions.

Cette publication reprend également les séries corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO) des statistiques mensuelles du marché du travail. Ces séries portent sur les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois (DEFM) à Pôle emploi. Elles sont calculées et diffusées chaque mois conjointement par Pôle emploi et la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares).

Les données de la statistique du marché du travail effectue une photographie de la situation des demandeurs d'emploi inscrits chaque fin de mois à Pôle emploi. L'exploitation du Fichier Historique permet également d'analyser leur situation en fin de mois ainsi que leurs trajectoires mais avec davantage de recul, aussi des écarts entre les deux sources sont observables, notamment concernant la part des DELD parmi les DEFM.

Concernant l'évaluation du « Plan DETLD », elle a comporté d'une part, un volet qualitatif composé d'entretiens semi-directifs réalisés avec des acteurs de terrain de Pôle emploi chargés de mettre en œuvre le plan (conseillers, responsables d'agences, responsables régionaux, responsables territoriaux,...), des acteurs en charge de la formation des publics, des demandeurs d'emploi concernés par le plan. Ces entretiens ont été réalisés en collaboration avec le cabinet Amnyos. D'autre part, un volet quantitatif qui a consisté principalement à suivre sur une période de 15 mois, à partir du fichier historique, le parcours au chômage des demandeurs d'emploi reçus en entretien dans le cadre du « Plan DETLD » et, à titre comparatif, celui de demandeurs d'emploi présentant des caractéristiques semblables un an auparavant en termes d'ancienneté au chômage et d'absence d'activité réduite sur une période de deux ans.



EN SAVOIR PLUS

COE (2011), Rapport sur le chômage de longue durée, décembre.

Commission européenne (2012), « Le chômage de longue durée », Bilan de l'OEE.

BAVEREZ N. (1996), « La spécificité française du chômage structurel de masse, des années 1930 aux années 1990 », Vingtième Siècle. Revue d'histoire, n°52, pp. 41-65.

DEMAZIERE D. (1995), « La sociologie du chômage », Repères, La Découverte.

JASAROSKI E., SABY K. (2011), « Les chômeurs de longue durée en décembre 2010 : ancienneté, récurrence et situation au regard de l'emploi », Repères & Analyses, n°31, juillet.

OCDE (2002), « Le chômage de longue durée : tenants et aboutissants » (chapitre 4), Perspectives de l'emploi de l'OCDE.

- Directeur de la publication:
Jean Bassères
- Directeur de la rédaction:
Stéphane DUCATEZ
- Réalisation :
Service communication siège

Retrouvez toutes les statistiques et analyses

POLE-EMPLOI.ORG

ANNEXES

-
- 33 ANNEXE 1 - RÉPARTITION DES DEFM SELON LEUR ANCIENNETÉ AU CHÔMAGE (STATISTIQUES MENSUELLES DU MARCHÉ DU TRAVAIL)
-
- 34 ANNEXE 2 - COMPARAISON EN STRUCTURE DES CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI CUMULANT MINIMUM 12 MOIS D'INSCRIPTION AU COURS DES 24 MOIS ET DES DELD À FIN DÉCEMBRE 2013
-
- 36 ANNEXE 3 - PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES DEFM ET DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS AU MOINS 12 MOIS DANS LES 24 DERNIERS MOIS
-
- 38 ANNEXE 4 - LES DEFM ET LES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS AU MOINS 12 MOIS DANS LES 24 DERNIERS MOIS PAR RÉGION
-
- 39 ANNEXE 5 - CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES DES DEMANDEURS « TRÈS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI »
-
- 41 ANNEXE 6 - CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES DES DEMANDEURS « ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI »
-
- 43 ANNEXE 7 - CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES DES DEMANDEURS « TRAVAILLANT OCCASIONNELLEMENT »
-
- 45 ANNEXE 8 - CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES DES DEMANDEURS « TRAVAILLANT SOUVENT »

ANNEXE 1 - RÉPARTITION DES DEFM SELON LEUR ANCIENNETÉ AU CHÔMAGE (STATISTIQUES MENSUELLES DU MARCHÉ DU TRAVAIL)

TABLEAU 8

RÉPARTITION DES DEFM SELON LEUR ANCIENNETÉ AU CHÔMAGE À FIN DÉCEMBRE (2007-2013)

Ancienneté d'inscription	Décembre 2007		Décembre 2009		Décembre 2011		Décembre 2013	
	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
Moins d'un 1 an	2 176 000	66%	2 705 300	66%	2 764 100	61%	2 991 200	57%
1 an ou plus (DELD)	1 102 400	34%	1 374 200	34%	1 753 200	39%	2 212 100	43%
dont DELD 1 à - 2 ans	548 100	17%	783 300	19%	884 100	20%	1 062 800	20%
dont DELD 2 à - 3 ans	238 300	7%	262 800	6%	399 100	9%	492 800	9%
dont DELD 3 ans et +	316 000	10%	328 100	8%	470 000	10%	656 500	13%
Ensemble DEFM	3 278 400	100%	4 079 500	100%	4 517 300	100%	5 203 300	100%

Lecture : à fin décembre 2013, 43% des DEFM sont inscrits sur les listes de Pôle emploi depuis 1 an ou plus contre 34% à fin décembre 2007.

NOTE : EN RAISON DES ARRONDIS LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS ÊTRE STRICTEMENT ÉGAL À 100 %.

CHAMP : FRANCE ENTIÈRE – DEFM A, B OU C

SOURCE : DARES-PÔLE EMPLOI, DONNÉES MARCHÉ DU TRAVAIL, CVS-CJO

ANNEXE 2 - COMPARAISON EN STRUCTURE DES CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI CUMULANT MINIMUM 12 MOIS D'INSCRIPTION AU COURS DES 24 MOIS ET DES DELD À FIN DÉCEMBRE 2013

TABLEAU 9
COMPARAISON DES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES À FIN DÉCEMBRE 2013

	DE cumulant minimum 12 mois d'inscription dans les 24 derniers mois avec discontinuités	DE inscrits au moins 12 mois en continu (DELD)
Sexe		
Homme	50%	49%
Femme	50%	51%
Ensemble	100%	100%
Age		
Moins de 25 ans	16%	8%
De 25 à 29 ans	19%	12%
De 30 à 39 ans	27%	24%
De 40 à 49 ans	22%	26%
De 50 à 54 ans	8%	12%
55 ans et plus	8%	17%
Ensemble	100%	100%
Niveau de formation		
Aucune formation scolaire	6%	6%
Collège	17%	18%
CAP/BEP	40%	39%
Bac	20%	18%
Bac+2	9%	9%
Bac+3 et +4	5%	5%
Bac+5 ou plus	3%	4%
Ensemble	100%	100%
Niveau de qualification		
Ouvriers non qualifiés	12%	11%
Ouvriers qualifiés	13%	14%
Employés non qualifiés	24%	20%
Employés qualifiés	42%	43%
Agent de maîtrise, technicien	5%	7%
Cadres	3%	5%
Ensemble	100%	100%
Travailleurs handicapés (TH)		
Non reconnu comme TH	92%	90%
Reconnu comme TH	8%	10%
Ensemble	100%	100%

Lecture : à fin décembre 2013, 29% des demandeurs d'emploi inscrits au moins 12 mois dans les 24 derniers mois et connaissant des discontinuités d'inscription de moins de 6 mois ont moins de 30 ans contre 16% des DELD.

NOTE : EN RAISON DES ARRONDIS LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS ÊTRE STRICTEMENT ÉGAL À 100 %.

CHAMP : FRANCE ENTIÈRE, DEF M A, B OU C À FIN DÉCEMBRE DE L'ANNÉE 2013, HORS ANNEXES 8 ET 10.

SOURCE : PÔLE EMPLOI, FICHER HISTORIQUE

TABLEAU 10

COMPARAISON DES CARACTÉRISTIQUES LIÉES AU MÉTIER RECHERCHÉ ET À LA PÉRIODE DE CHÔMAGE À FIN DÉCEMBRE 2013

	DE cumulant minimum 12 mois d'inscription dans les 24 derniers mois avec discontinuités	DE inscrits au moins 12 mois en continu (DELD)
Domaine professionnel (ROME) du métier recherché		
Agriculture et pêche	4%	5%
Art et façonnage ouvrages art	1%	1%
Banque, assurances et immobilier	1%	1%
Commerce, vente et grande distribution	15%	13%
Communication, media et multimédia	1%	2%
Construction, bâtiment et travaux publics	11%	9%
Hôtellerie - restauration, tourisme, loisirs et animation	9%	7%
Industrie	8%	9%
Installation et maintenance	4%	4%
Santé	3%	3%
Services à la personne et à la collectivité	21%	23%
Spectacle	1%	1%
Support à l'entreprise	10%	12%
Transport et logistique	11%	10%
Ensemble	100%	100%
Indemnisation		
Non indemnissables	49%	34%
ARE	44%	49%
ASS	7%	17%
Ensemble	100%	100%
Bénéficiaire du RSA		
Bénéficiaire du RSA	39%	30%
Non bénéficiaire du RSA	61%	70%
Ensemble	100%	100%
Pratique d'activité réduite (AR) sur les 24 derniers mois		
Pas d'activité réduite sur les 24 mois	34%	37%
Moins de la moitié du temps en AR	39%	27%
Plus de la moitié du temps en AR	27%	36%
Ensemble	100%	100%

Lecture : à fin décembre 2013, 23% des demandeurs d'emploi inscrits au moins 12 mois dans les 24 derniers mois et connaissant des discontinuités d'inscription de moins de 6 mois sont positionnés sur un métier du domaine des services à la personne et à la collectivité contre 21% des DELD.

NOTE : EN RAISON DES ARRONDIS LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS ÊTRE STRICTEMENT ÉGAL À 100 %.

CHAMP : FRANCE ENTIÈRE, DEF M, A, B OU C À FIN DÉCEMBRE DE L'ANNÉE 2013, HORS ANNEXES 8 ET 10.

SOURCE : PÔLE EMPLOI, FICHIER HISTORIQUE, FICHIER NATIONAL DES ALLOCATAIRES

ANNEXE 3 - PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES DEFM ET DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS AU MOINS 12 MOIS DANS LES 24 DERNIERS MOIS

TABLEAU 11

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES À FIN DÉCEMBRE (2007-2013)

	Décembre 2007			Décembre 2009			Décembre 2011			Décembre 2013		
	DEFM	DE inscrits au moins 12 mois dans les 24 mois		DEFM	DE inscrits au moins 12 mois dans les 24 mois		DEFM	DE inscrits au moins 12 mois dans les 24 mois		DEFM	DE inscrits au moins 12 mois dans les 24 mois	
		Répartition	%		Répartition	%		Répartition	%		Répartition	%
Sexe												
Homme	46%	45%	47%	50%	48%	45%	49%	49%	54%	49%	49%	57%
Femme	54%	55%	50%	50%	52%	48%	51%	51%	53%	51%	51%	57%
Ensemble	100%	100%	49%	100%	100%	46%	100%	100%	53%	100%	100%	57%
Age												
Moins de 25 ans	18%	10%	27%	19%	11%	27%	19%	12%	32%	16%	10%	34%
De 25 à 30 ans	16%	13%	40%	16%	14%	40%	15%	14%	47%	16%	13%	49%
De 30 à 40 ans	27%	28%	50%	26%	27%	48%	25%	26%	54%	24%	25%	57%
De 40 à 50 ans	24%	28%	58%	23%	27%	55%	22%	26%	62%	22%	25%	65%
De 50 à 54 ans	10%	14%	65%	9%	12%	62%	9%	12%	67%	9%	11%	69%
55 ans et plus	5%	7%	61%	7%	8%	59%	9%	11%	68%	12%	15%	73%
Ensemble	100%	100%	49%	100%	100%	46%	100%	100%	53%	100%	100%	57%
Niveau de formation atteint												
Aucune formation scolaire	5%	6%	56%	5%	6%	55%	5%	6%	62%	5%	6%	65%
Collège	18%	20%	57%	16%	19%	54%	16%	19%	61%	16%	18%	65%
CAP/BEP	37%	38%	50%	38%	40%	48%	38%	40%	56%	37%	39%	60%
Bac	19%	17%	44%	19%	18%	43%	20%	18%	48%	21%	19%	52%
Bac+2	11%	9%	42%	11%	9%	39%	11%	9%	46%	10%	9%	50%
Bac+3 et +4	6%	5%	44%	6%	5%	40%	6%	5%	45%	6%	5%	48%
Bac+5 ou plus	5%	4%	40%	5%	4%	35%	5%	4%	40%	5%	4%	43%
Ensemble	100%	100%	49%	100%	100%	46%	100%	100%	53%	100%	100%	57%
Qualification												
Ouvriers non qualifiés	11%	12%	56%	11%	12%	53%	11%	12%	60%	10%	12%	64%
Ouvriers qualifiés	12%	12%	57%	13%	14%	48%	12%	14%	58%	13%	14%	61%
Employés non qualifiés	22%	22%	50%	20%	21%	48%	21%	21%	54%	20%	21%	58%
Employés qualifiés	42%	41%	44%	42%	41%	46%	43%	42%	52%	44%	43%	56%
Agents de maîtrise, techniciens	8%	7%	43%	8%	6%	40%	7%	6%	48%	7%	6%	51%
Cadres	6%	5%	44%	6%	5%	38%	6%	5%	46%	6%	5%	48%
Ensemble	100%	100%	49%	100%	100%	46%	100%	100%	53%	100%	100%	57%

Lecture : à fin décembre 2013, 57% des hommes sont inscrits au moins 12 mois dans les 24 derniers mois contre 47% à fin décembre 2007.

NOTE : EN RAISON DES ARRONDIS LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS ÊTRE STRICTEMENT ÉGAL À 100 %.

CHAMP : FRANCE ENTIÈRE, DEFM A, B OU C À FIN DÉCEMBRE DE L'ANNÉE N, HORS ANNEXES 8 ET 10.

SOURCE : PÔLE EMPLOI, FICHER HISTORIQUE

TABLEAU 12

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES LIÉES AU MÉTIER RECHERCHÉ ET À LA PÉRIODE DE CHÔMAGE À FIN DÉCEMBRE (2007-2013)

	Décembre 2007			Décembre 2009			Décembre 2011			Décembre 2013		
	DEFM	DE inscrits au moins 12 mois dans les 24 mois		DEFM	DE inscrits au moins 12 mois dans les 24 mois		DEFM	DE inscrits au moins 12 mois dans les 24 mois		DEFM	DE inscrits au moins 12 mois dans les 24 mois	
		Répartition	%		Répartition	%		Répartition	%		Répartition	%
Domaine professionnel (ROME) du métier recherché												
Agriculture et pêche	4%	4%	52%	4%	4%	50%	4%	4%	57%	4%	4%	61%
Art et façonnage ouvrages art	1%	1%	53%	1%	1%	49%	1%	1%	55%	1%	1%	57%
Banque, assurances et immobilier	1%	1%	37%	1%	1%	35%	1%	1%	43%	1%	1%	47%
Commerce, vente et grande distribution	15%	13%	44%	14%	13%	42%	15%	13%	47%	15%	13%	52%
Communication, média et multimédia	2%	2%	49%	2%	2%	44%	2%	2%	49%	2%	2%	51%
Construction, bâtiment et travaux publics	7%	7%	43%	10%	9%	42%	9%	9%	53%	10%	10%	56%
Hôtellerie - restauration, tourisme, loisirs et animation	7%	6%	41%	8%	6%	39%	8%	7%	45%	8%	7%	49%
Industrie	9%	10%	52%	9%	10%	50%	9%	10%	59%	8%	9%	62%
Installation et maintenance	4%	3%	46%	4%	4%	42%	4%	4%	52%	4%	4%	55%
Santé	3%	3%	43%	3%	3%	42%	3%	3%	46%	3%	3%	50%
Services à la personne et à la collectivité	23%	26%	55%	21%	23%	52%	21%	23%	58%	21%	23%	62%
Spectacle	1%	1%	56%	1%	1%	55%	1%	1%	57%	1%	1%	58%
Support à l'entreprise	14%	14%	48%	13%	13%	45%	13%	12%	52%	12%	12%	56%
Transport et logistique	9%	10%	52%	10%	11%	51%	9%	10%	58%	9%	10%	62%
Ensemble	100%	100%	49%	100%	100%	46%	100%	100%	53%	100%	100%	57%
Indemnisation												
Non indemnisables	40%	40%	49%	38%	39%	47%	36%	38%	55%	35%	38%	61%
ARE	52%	46%	43%	55%	49%	41%	56%	49%	47%	56%	48%	49%
ASS	7%	14%	91%	7%	13%	91%	7%	13%	92%	9%	15%	93%
Ensemble	100%	100%	49%	100%	100%	46%	100%	100%	53%	100%	100%	57%
RMI/RSA												
Bénéficiaire du RMI/RSA	30%	35%	58%	29%	35%	56%	28%	33%	63%	27%	32%	67%
Non bénéficiaire du RMI/RSA	70%	65%	45%	71%	65%	42%	72%	67%	49%	73%	68%	53%
Ensemble	100%	100%	49%	100%	100%	46%	100%	100%	53%	100%	100%	57%
Pratique d'activité réduite sur les 24 derniers mois												
Pas d'activité réduite sur les 24 mois	43%	33%	37%	46%	33%	34%	44%	35%	42%	45%	37%	47%
Moins de la moitié du temps en activité réduite	26%	30%	56%	26%	32%	56%	26%	30%	61%	26%	30%	65%
Plus de la moitié du temps en activité réduite	31%	37%	58%	28%	35%	58%	30%	35%	62%	29%	34%	65%
Ensemble	100%	100%	49%	100%	100%	46%	100%	100%	49%	100%	100%	57%

Lecture : à fin décembre 2013, 56% des demandeurs d'emploi positionnés sur un métier du domaine de la construction, bâtiment et travaux publics sont inscrits au moins 12 mois dans les 24 derniers mois contre 43% à fin décembre 2007.

NOTE : EN RAISON DES ARRONDIS LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS ÊTRE STRICTEMENT ÉGAL À 100%.

CHAMP : FRANCE ENTIÈRE, DEFM A, B OU C À FIN DÉCEMBRE DE L'ANNÉE N, HORS ANNEXES 8 ET 10.

SOURCE : PÔLE EMPLOI, FICHER HISTORIQUE, FICHER NATIONAL DES ALLOCATAIRES.

ANNEXE 4 - LES DEFM ET LES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS AU MOINS 12 MOIS DANS LES 24 DERNIERS MOIS PAR RÉGION

TABLEAU 13
RÉPARTITION PAR RÉGION À FIN DÉCEMBRE (2007-2013)

Régions	Décembre 2007			Décembre 2009			Décembre 2011			Décembre 2013			
	DEFM (effectifs)	DE inscrits au moins 12 mois dans les 24 mois		DEFM (effectifs)	DE inscrits au moins 12 mois dans les 24 mois		DEFM (effectifs)	DE inscrits au moins 12 mois dans les 24 mois		DEFM (effectifs)	DE inscrits au moins 12 mois dans les 24 mois		évolution en % entre 2013/2007
		effectifs	%		effectifs	%		effectifs	%		effectifs	%	
Guadeloupe	50 012	34 226	68%	57 083	37 015	65%	63 072	43 390	69%	67 699	48 984	72%	+6%
Martinique	39 912	24 091	60%	45 834	28 444	62%	48 662	32 483	67%	52 664	36 718	70%	+16%
Réunion	85 020	48 455	57%	115 410	61 985	54%	135 162	89 170	66%	158 316	109 562	69%	+21%
Nord-Pas-de-Calais	251 088	133 654	53%	301 131	158 531	53%	329 873	192 718	58%	368 274	229 895	62%	+17%
Picardie	105 374	54 114	51%	131 598	66 003	50%	145 378	82 724	57%	165 789	101 772	61%	+20%
Haute-Normandie	99 621	51 556	52%	123 492	62 094	50%	138 166	79 940	58%	156 200	95 855	61%	+19%
Champagne-Ardenne	69 706	34 672	50%	82 666	41 414	50%	93 348	51 403	55%	108 751	65 681	60%	+21%
Limousin	31 474	15 968	51%	38 949	18 885	48%	43 833	24 038	55%	50 156	29 761	59%	+17%
Auvergne	63 696	32 577	51%	77 234	39 251	51%	83 617	46 549	56%	95 437	56 345	59%	+15%
Bourgogne	74 000	37 053	50%	92 920	43 713	47%	102 558	56 204	55%	115 917	68 295	59%	+18%
Lorraine	106 407	48 366	45%	139 080	61 903	45%	152 004	80 689	53%	178 556	103 559	58%	+28%
Alsace	81 302	37 667	46%	106 997	47 812	45%	115 557	61 764	53%	134 497	76 741	57%	+23%
Guyane	13 072	7 423	57%	16 346	8 952	55%	18 622	10 745	58%	23 187	13 199	57%	0%
Centre	116 690	57 329	49%	151 232	72 060	48%	162 356	85 280	53%	191 112	108 553	57%	+16%
Pays de la Loire	167 632	81 600	49%	219 379	101 883	46%	234 671	125 695	54%	277 421	157 178	57%	+16%
Franche-Comté	53 787	26 489	49%	71 351	33 587	47%	72 669	39 435	54%	83 839	47 431	57%	+15%
Basse-Normandie	68 124	32 146	47%	86 642	40 212	46%	93 567	49 942	53%	105 873	59 473	56%	+19%
Midi-Pyrénées	143 422	68 009	47%	179 235	82 249	46%	204 612	106 050	52%	239 491	134 323	56%	+18%
Languedoc-Roussillon	159 961	72 789	46%	195 357	87 088	45%	222 445	112 812	51%	262 033	146 949	56%	+23%
Poitou-Charentes	85 644	41 991	49%	108 145	50 465	47%	116 943	61 364	52%	133 199	74 626	56%	+14%
Bretagne	143 588	66 576	46%	180 632	79 169	44%	197 268	99 281	50%	231 834	127 570	55%	+19%
Aquitaine	161 949	76 025	47%	199 472	90 108	45%	225 121	113 408	50%	259 385	140 027	54%	+15%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	268 948	120 067	45%	327 327	138 971	42%	369 328	185 511	50%	422 799	226 623	54%	+20%
Ile de France	534 530	258 772	48%	648 379	278 506	43%	699 140	351 930	50%	818 564	434 075	53%	+10%
Rhône-Alpes	262 374	114 122	43%	350 701	145 844	42%	382 610	186 277	49%	446 877	236 772	53%	+22%
Corse	12 741	3 538	28%	15 620	4 212	27%	17 581	5 791	33%	21 441	7 781	36%	+31%
Ensemble	3 250 074	1 579 275	49%	4 062 212	1 880 356	46%	4 468 163	2 374 593	53%	5 169 311	2 937 748	57%	+17%

Lecture : en région Lorraine, 58% des DEFM sont inscrits au moins 12 mois dans les 24 derniers mois à fin décembre 2013, soit une augmentation de 28% par rapport à fin décembre 2007.

NOTE : EN RAISON DES ARRONDIS LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS ÊTRE STRICTEMENT ÉGAL À 100%.

CHAMP : FRANCE ENTIÈRE, DEFM A, B OU C À FIN DÉCEMBRE DE L'ANNÉE N, HORS ANNEXES 8 ET 10.

SOURCE : PÔLE EMPLOI, FICHER HISTORIQUE.

ANNEXE 5 - CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES DES DEMANDEURS « TRÈS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI »

TABLEAU 14

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES DEMANDEURS « TRÈS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI » À FIN DÉCEMBRE (2007-2013)

	2007		2009		2011		2013	
	Répartition	%	Répartition	%	Répartition	%	Répartition	%
Sexe								
Homme	48%	32%	53%	35%	53%	35%	53%	38%
Femme	52%	27%	47%	29%	47%	30%	47%	33%
Ensemble	100%	29%	100%	32%	100%	33%	100%	36%
Age								
Moins de 25 ans	6%	18%	8%	22%	7%	20%	6%	21%
De 25 à 29 ans	9%	20%	11%	25%	10%	24%	10%	26%
De 30 à 39 ans	25%	26%	24%	29%	22%	29%	21%	31%
De 40 à 49 ans	33%	33%	30%	35%	28%	35%	26%	36%
De 50 à 54 ans	19%	41%	16%	42%	15%	42%	14%	43%
55 ans et plus	8%	34%	11%	43%	18%	51%	24%	55%
Ensemble	100%	29%	100%	32%	100%	33%	100%	36%
Niveau de formation								
Aucune formation scolaire	7%	34%	6%	36%	7%	38%	7%	42%
Collège	24%	35%	23%	38%	23%	40%	22%	44%
CAP/BEP	35%	27%	38%	30%	38%	31%	38%	34%
Bac	15%	26%	16%	28%	16%	29%	16%	31%
Bac+2	8%	27%	8%	30%	8%	29%	8%	32%
Bac+3 et +4	5%	28%	5%	30%	5%	30%	5%	32%
Bac+5 ou plus	5%	36%	4%	38%	4%	37%	4%	39%
Ensemble	100%	29%	100%	32%	100%	33%	100%	36%
Qualification								
Ouvriers non qualifiés	12%	28%	13%	33%	12%	33%	12%	36%
Ouvriers qualifiés	9%	22%	11%	27%	11%	27%	12%	31%
Employés non qualifiés	25%	33%	24%	36%	23%	36%	23%	39%
Employés qualifiés	39%	28%	38%	30%	40%	31%	41%	34%
Agents de maîtrise, techniciens	7%	29%	7%	32%	6%	33%	6%	35%
Cadres	8%	44%	7%	48%	7%	49%	7%	51%
Ensemble	100%	29%	100%	32%	100%	33%	100%	36%
Travailleurs handicapés (TH)								
Non reconnu comme TH	82%	27%	84%	30%	85%	30%	84%	33%
Reconnu comme TH	18%	51%	16%	54%	15%	55%	16%	58%
Ensemble	100%	29%	100%	32%	100%	33%	100%	36%

Lecture : à fin décembre 2013, 53% des demandeurs d'emploi « très éloignés de l'emploi » sont des hommes, soit 38% des hommes inscrits 12 mois dans les 24 derniers mois.

NOTE : EN RAISON DES ARRONDIS LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS ÊTRE STRICTEMENT ÉGAL À 100%.

CHAMP : FRANCE ENTIÈRE, DEF M A, B OU C À FIN DÉCEMBRE DE L'ANNÉE N, INSCRITS 12 MOIS DANS LES 24 DERNIERS MOIS ET 12 MOIS EN CATÉGORIE A L'ANNÉE N, HORS ANNEXES 8 ET 10.

SOURCE : PÔLE EMPLOI, FICHER HISTORIQUE.

TABLEAU 15

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES LIÉES AU MÉTIER RECHERCHÉ ET À LA PÉRIODE DE CHÔMAGE DES DEMANDEURS « TRÈS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI » À FIN DÉCEMBRE (2007-2013)

	2007		2009		2011		2013	
	Répartition	%	Répartition	%	Répartition	%	Répartition	%
Domaine professionnel (ROME) du métier recherché								
Agriculture et pêche	5%	34%	5%	38%	5%	37%	5%	39%
Art et façonnage ouvrages art	1%	42%	1%	44%	1%	44%	1%	47%
Banque, assurances et immobilier	1%	39%	1%	43%	1%	44%	1%	45%
Commerce, vente et grande distribution	14%	31%	14%	34%	14%	35%	14%	37%
Communication, media et multimédia	2%	34%	2%	36%	2%	38%	2%	39%
Construction, bâtiment et travaux publics	5%	24%	8%	28%	8%	28%	9%	32%
Hôtellerie - restauration, tourisme, loisirs et animation	6%	27%	6%	29%	6%	30%	7%	32%
Industrie	7%	20%	8%	26%	7%	25%	7%	29%
Installation et maintenance	4%	32%	4%	38%	4%	38%	4%	41%
Santé	2%	25%	2%	26%	2%	27%	2%	29%
Services à la personne et à la collectivité	27%	30%	24%	32%	23%	33%	23%	36%
Spectacle	1%	29%	1%	27%	1%	30%	1%	31%
Support à l'entreprise	17%	35%	15%	38%	15%	40%	14%	43%
Transport et logistique	8%	24%	10%	29%	9%	29%	10%	33%
Ensemble	100%	29%	100%	32%	100%	33%	100%	36%
Indemnisation								
Non indemnissables	47%	34%	45%	38%	46%	40%	46%	44%
ARE	29%	19%	33%	22%	32%	21%	29%	22%
ASS	24%	50%	22%	55%	22%	56%	25%	61%
Ensemble	100%	29%	100%	32%	100%	33%	100%	36%
RMI/RSA								
Bénéficiaire du RSA	42%	35%	42%	39%	41%	41%	41%	45%
Non bénéficiaire du RSA	58%	26%	58%	29%	59%	29%	59%	31%
Ensemble	100%	29%	100%	32%	100%	33%	100%	36%
Pratique d'activité réduite sur les 24 derniers mois								
Pas d'activité réduite sur les 24 mois	87%	78%	82%	80%	86%	80%	85%	82%
Moins de la moitié du temps en AR	13%	13%	17%	17%	14%	15%	15%	18%
Plus de la moitié du temps en AR	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Ensemble	100%	29%	100%	32%	100%	33%	100%	36%
Durée d'inscription								
21 mois ou plus dans les 24 derniers mois	37%	24%	44%	28%	38%	28%	34%	29%
De 12 à moins de 21 mois dans les 24 derniers mois	63%	34%	56%	36%	62%	36%	66%	40%
Ensemble	100%	29%	100%	32%	100%	33%	100%	36%

Lecture : à fin décembre 2013, 53% des demandeurs d'emploi « très éloignés de l'emploi » sont des hommes, soit 38% des hommes inscrits 12 mois dans les 24 derniers mois.

NOTE : EN RAISON DES ARRONDIS LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS ÊTRE STRICTEMENT ÉGAL À 100%.

CHAMP : FRANCE ENTIÈRE, DEF M A, B OU C À FIN DÉCEMBRE DE L'ANNÉE N, INSCRITS 12 MOIS DANS LES 24 DERNIERS MOIS ET 12 MOIS EN CATÉGORIE A L'ANNÉE N, HORS ANNEXES 8 ET 10.

SOURCE : PÔLE EMPLOI, FICHER HISTORIQUE.

ANNEXE 6 - CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES DES DEMANDEURS « ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI »

TABLEAU 16

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES DEMANDEURS « ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI » À FIN DÉCEMBRE (2007-2013)

	2007		2009		2011		2013	
	Répartition	%	Répartition	%	Répartition	%	Répartition	%
Sexe								
Homme	46%	17%	53%	19%	51%	16%	52%	17%
Femme	54%	16%	48%	16%	49%	15%	48%	15%
Ensemble	100%	16%	100%	17%	100%	16%	100%	16%
Age								
Moins de 25 ans	11%	18%	14%	21%	14%	19%	12%	20%
De 25 à 29 ans	15%	18%	16%	20%	16%	18%	16%	19%
De 30 à 39 ans	29%	17%	28%	18%	27%	17%	27%	17%
De 40 à 49 ans	28%	16%	26%	16%	25%	15%	25%	15%
De 50 à 54 ans	12%	14%	10%	14%	10%	14%	10%	13%
55 ans et plus	4%	10%	6%	12%	8%	11%	10%	11%
Ensemble	100%	16%	100%	17%	100%	16%	100%	16%
Niveau de formation								
Aucune formation scolaire	7%	17%	6%	18%	6%	16%	6%	16%
Collège	21%	16%	19%	17%	19%	16%	18%	16%
CAP/BEP	38%	16%	41%	18%	40%	16%	40%	16%
Bac	17%	16%	18%	17%	18%	16%	19%	16%
Bac+2	9%	16%	9%	16%	9%	15%	9%	15%
Bac+3 et +4	5%	15%	4%	16%	5%	15%	5%	15%
Bac+5 ou plus	4%	16%	4%	17%	4%	15%	4%	16%
Ensemble	100%	16%	100%	17%	100%	16%	100%	16%
Qualification								
Ouvriers non qualifiés	12%	16%	13%	19%	12%	16%	12%	16%
Ouvriers qualifiés	10%	14%	14%	18%	13%	15%	13%	16%
Employés non qualifiés	25%	18%	23%	19%	23%	17%	23%	17%
Employés qualifiés	40%	16%	39%	16%	41%	15%	42%	15%
Agents de maîtrise, techniciens	6%	15%	6%	16%	6%	14%	6%	15%
Cadres	5%	15%	4%	15%	4%	14%	4%	14%
Ensemble	100%	16%	100%	17%	100%	16%	100%	16%
Travailleurs handicapés (TH)								
Non reconnu comme TH	89%	16%	91%	17%	91%	16%	91%	16%
Reconnu comme TH	11%	18%	9%	17%	9%	16%	9%	15%
Ensemble	100%	16%	100%	17%	100%	16%	100%	16%

Lecture : à fin décembre 2013, 52% des demandeurs d'emploi « éloignés de l'emploi » sont des hommes, soit 17% des hommes inscrits 12 mois dans les 24 derniers mois.

NOTE : EN RAISON DES ARRONDIS LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS ÊTRE STRICTEMENT ÉGAL À 100 %.

CHAMP : FRANCE ENTIÈRE, DEF M A, B OU C À FIN DÉCEMBRE DE L'ANNÉE N, INSCRITS 12 MOIS DANS LES 24 DERNIERS MOIS ET ENTRE 9 ET 11 MOIS EN CATÉGORIE A L'ANNÉE N, HORS ANNEXES 8 ET 10.

SOURCE : PÔLE EMPLOI, FICHER HISTORIQUE

TABLEAU 17

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES LIÉES AU MÉTIER RECHERCHÉ ET À LA PÉRIODE DE CHÔMAGE DES DEMANDEURS « ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI » À FIN DÉCEMBRE (2007-2013)

	2007		2009		2011		2013	
	Répartition	%	Répartition	%	Répartition	%	Répartition	%
Domaine professionnel (ROME) du métier recherché								
Agriculture et pêche	4%	16%	4%	16%	4%	16%	4%	15%
Art et façonnage ouvrages art	1%	19%	1%	18%	1%	18%	1%	17%
Banque, assurances et immobilier	1%	17%	1%	17%	1%	15%	1%	15%
Commerce, vente et grande distribution	15%	19%	15%	20%	16%	19%	16%	19%
Communication, media et multimédia	2%	17%	2%	18%	2%	16%	2%	16%
Construction, bâtiment et travaux publics	7%	16%	10%	20%	10%	17%	11%	18%
Hôtellerie - restauration, tourisme, loisirs et animation	7%	17%	7%	18%	8%	17%	8%	17%
Industrie	8%	13%	10%	17%	8%	12%	8%	14%
Installation et maintenance	4%	17%	4%	19%	4%	17%	4%	17%
Santé	3%	16%	2%	16%	3%	16%	3%	16%
Services à la personne et à la collectivité	24%	15%	20%	15%	21%	14%	20%	14%
Spectacle	2%	19%	1%	19%	1%	19%	1%	18%
Support à l'entreprise	14%	16%	12%	17%	12%	15%	12%	15%
Transport et logistique	9%	16%	11%	19%	11%	16%	11%	16%
Ensemble	100%	16%	100%	17%	100%	16%	100%	16%
Indemnisation								
Non indemnissables	54%	21%	53%	24%	53%	22%	53%	23%
ARE	31%	11%	34%	12%	32%	10%	32%	11%
ASS	15%	18%	13%	18%	14%	18%	15%	16%
Ensemble	100%	16%	100%	17%	100%	16%	100%	16%
RMI/RSA								
Bénéficiaire du RSA	44%	20%	43%	21%	44%	21%	42%	21%
Non bénéficiaire du RSA	56%	14%	57%	15%	56%	13%	58%	13%
Ensemble	100%	16%	100%	17%	100%	16%	100%	16%
Pratique d'activité réduite sur les 24 derniers mois								
Pas d'activité réduite sur les 24 mois	33%	16%	28%	15%	32%	14%	31%	13%
Moins de la moitié du temps en AR	65%	34%	68%	37%	65%	34%	65%	35%
Plus de la moitié du temps en AR	3%	1%	4%	2%	3%	1%	4%	2%
Ensemble	100%	16%	100%	17%	100%	16%	100%	16%
Durée d'inscription								
21 mois ou plus dans les 24 derniers mois	54%	19%	60%	21%	53%	19%	51%	20%
De 12 à moins de 21 mois dans les 24 derniers mois	46%	14%	40%	14%	47%	13%	49%	13%
Ensemble	100%	16%	100%	17%	100%	16%	100%	16%

Lecture : à fin décembre 2013, 11% des demandeurs d'emploi « éloignés de l'emploi » sont positionnés sur un métier du domaine construction, bâtiment et travaux publics contre 7% d'entre eux à fin décembre 2007.

NOTE : EN RAISON DES ARRONDIS LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS ÊTRE STRICTEMENT ÉGAL À 100 %.

CHAMP : FRANCE ENTIÈRE, DEF M A, B OU C À FIN DÉCEMBRE DE L'ANNÉE N, INSCRITS 12 MOIS DANS LES 24 DERNIERS MOIS ET ENTRE 9 ET 11 MOIS EN CATÉGORIE A L'ANNÉE N, HORS ANNEXES 8 ET 10.

SOURCE : PÔLE EMPLOI, FICHER HISTORIQUE, FICHER NATIONAL DES ALLOCATAIRES

ANNEXE 7 - CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES DES DEMANDEURS « TRAVAILLANT OCCASIONNELLEMENT »

TABLEAU 18

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES DEMANDEURS « TRAVAILLANT OCCASIONNELLEMENT » À FIN DÉCEMBRE (2007-2013)

	2007		2009		2011		2013	
	Répartition	%	Répartition	%	Répartition	%	Répartition	%
Sexe								
Homme	46%	15%	50%	16%	50%	14%	52%	14%
Femme	54%	14%	50%	14%	50%	14%	48%	13%
Ensemble	100%	14%	100%	15%	100%	14%	100%	14%
Age								
Moins de 25 ans	14%	20%	16%	21%	17%	20%	15%	20%
De 25 à 29 ans	17%	19%	18%	19%	18%	18%	18%	18%
De 30 à 39 ans	31%	16%	29%	17%	28%	15%	28%	15%
De 40 à 49 ans	25%	13%	24%	13%	23%	12%	23%	12%
De 50 à 54 ans	9%	10%	8%	10%	8%	10%	8%	10%
55 ans et plus	4%	8%	5%	9%	6%	8%	8%	7%
Ensemble	100%	14%	100%	15%	100%	14%	100%	14%
Niveau de formation								
Aucune formation scolaire	6%	13%	5%	13%	5%	13%	5%	12%
Collège	18%	13%	17%	13%	16%	12%	15%	11%
CAP/BEP	39%	15%	42%	16%	41%	14%	40%	14%
Bac	18%	15%	19%	16%	19%	15%	21%	15%
Bac+2	10%	15%	9%	16%	10%	15%	10%	15%
Bac+3 et +4	5%	14%	5%	15%	5%	14%	5%	14%
Bac+5 ou plus	4%	13%	3%	14%	4%	14%	4%	13%
Ensemble	100%	14%	100%	15%	100%	14%	100%	14%
Qualification								
Ouvriers non qualifiés	13%	15%	13%	16%	12%	14%	12%	14%
Ouvriers qualifiés	12%	15%	16%	17%	14%	15%	15%	15%
Employés non qualifiés	22%	14%	20%	14%	21%	14%	20%	13%
Employés qualifiés	41%	14%	41%	15%	42%	14%	43%	14%
Agents de maîtrise, techniciens	7%	14%	6%	15%	6%	14%	6%	14%
Cadres	4%	11%	4%	11%	4%	11%	4%	11%
Ensemble	100%	14%	100%	15%	100%	14%	100%	14%
Travailleurs handicapés (TH)								
Non reconnu comme TH	92%	15%	94%	16%	94%	14%	94%	14%
Reconnu comme TH	8%	10%	6%	10%	6%	10%	6%	9%
Ensemble	100%	14%	100%	15%	100%	14%	100%	14%

Lecture : à fin décembre 2013, 52% des demandeurs d'emploi « travaillant occasionnellement » sont des hommes, soit 14% des hommes inscrits 12 mois dans les 24 derniers mois.

NOTE : EN RAISON DES ARRONDIS LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS ÊTRE STRICTEMENT ÉGAL À 100 %.

CHAMP : FRANCE ENTIÈRE, DEF M A, B OU C À FIN DÉCEMBRE DE L'ANNÉE N, INSCRITS 12 MOIS DANS LES 24 DERNIERS MOIS ET ENTRE 6 ET 8 MOIS EN CATÉGORIE A L'ANNÉE N, HORS ANNEXES 8 ET 10.

SOURCE : PÔLE EMPLOI, FICHER HISTORIQUE

TABLEAU 19

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES LIÉES AU MÉTIER RECHERCHÉ ET À LA PÉRIODE DE CHÔMAGE DES DEMANDEURS « TRAVAILLANT OCCASIONNELLEMENT » À FIN DÉCEMBRE (2007-2013)

	2007		2009		2011		2013	
	Répartition	%	Répartition	%	Répartition	%	Répartition	%
Domaine professionnel (ROME) du métier recherché								
Agriculture et pêche	5%	16%	4%	15%	5%	15%	5%	15%
Art et façonnage ouvrages art	1%	13%	1%	13%	1%	13%	0%	11%
Banque, assurances et immobilier	1%	15%	1%	14%	1%	14%	1%	14%
Commerce, vente et grande distribution	15%	16%	14%	16%	15%	16%	15%	15%
Communication, media et multimédia	2%	14%	2%	14%	2%	13%	2%	13%
Construction, bâtiment et travaux publics	7%	16%	11%	18%	11%	16%	11%	16%
Hôtellerie - restauration, tourisme, loisirs et animation	7%	16%	7%	17%	8%	17%	9%	16%
Industrie	9%	14%	12%	17%	9%	14%	10%	14%
Installation et maintenance	3%	14%	4%	16%	4%	14%	4%	13%
Santé	3%	15%	3%	15%	3%	15%	3%	14%
Services à la personne et à la collectivité	22%	12%	18%	12%	19%	11%	17%	10%
Spectacle	1%	16%	1%	16%	1%	16%	1%	15%
Support à l'entreprise	13%	13%	12%	14%	11%	13%	11%	12%
Transport et logistique	10%	15%	12%	17%	11%	15%	11%	15%
Ensemble	100%	14%	100%	15%	100%	14%	100%	14%
Indemnisation								
Non indemnissables	45%	16%	40%	16%	39%	15%	37%	23%
ARE	43%	13%	51%	16%	51%	15%	53%	54%
ASS	11%	11%	9%	11%	10%	10%	10%	16%
Ensemble	100%	14%	100%	15%	100%	14%	100%	14%
RMI/RSA								
Bénéficiaire du RSA	39%	16%	36%	15%	34%	14%	31%	13%
Non bénéficiaire du RSA	61%	13%	64%	15%	66%	14%	69%	14%
Ensemble	100%	14%	100%	15%	100%	14%	100%	14%
Pratique d'activité réduite sur les 24 derniers mois								
Pas d'activité réduite sur les 24 mois	14%	6%	11%	5%	13%	5%	11%	4%
Moins de la moitié du temps en AR	69%	33%	67%	32%	69%	32%	68%	31%
Plus de la moitié du temps en AR	17%	7%	22%	9%	19%	7%	21%	8%
Ensemble	100%	14%	100%	15%	100%	14%	100%	14%
Durée d'inscription								
21 mois ou plus dans les 24 derniers mois	64%	20%	66%	20%	61%	19%	57%	19%
De 12 à moins de 21 mois dans les 24 derniers mois	36%	9%	34%	10%	39%	10%	43%	10%
Ensemble	100%	14%	100%	15%	100%	14%	100%	14%

Lecture : à fin décembre 2013, 11% des demandeurs d'emploi « travaillant occasionnellement » sont positionnés sur un métier du domaine construction, bâtiment et travaux publics contre 7% d'entre eux à fin décembre 2007.

NOTE : EN RAISON DES ARRONDIS LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS ÊTRE STRICTEMENT ÉGAL À 100 %.

CHAMP : FRANCE ENTIÈRE, DEF M A, B OU C À FIN DÉCEMBRE DE L'ANNÉE N, INSCRITS 12 MOIS DANS LES 24 DERNIERS MOIS ET ENTRE 6 ET 8 MOIS EN CATÉGORIE A L'ANNÉE N, HORS ANNEXES 8 ET 10.

SOURCE : PÔLE EMPLOI, FICHER HISTORIQUE, FICHER NATIONAL DES ALLOCATAIRES

ANNEXE 8 - CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES DES DEMANDEURS « TRAVAILLANT SOUVENT »

TABLEAU 20

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES DEMANDEURS « TRAVAILLANT SOUVENT » À FIN DÉCEMBRE (2007-2013)

	2007		2009		2011		2013	
	Répartition	%	Répartition	%	Répartition	%	Répartition	%
Sexe								
Homme	41%	37%	41%	30%	44%	34%	44%	31%
Femme	59%	43%	59%	40%	56%	41%	56%	39%
Ensemble	100%	41%	100%	35%	100%	38%	100%	35%
Age								
Moins de 25 ans	11%	45%	11%	36%	13%	41%	11%	39%
De 25 à 29 ans	14%	43%	14%	36%	14%	39%	14%	37%
De 30 à 39 ans	29%	41%	28%	36%	27%	39%	26%	36%
De 40 à 49 ans	27%	38%	27%	35%	26%	38%	26%	36%
De 50 à 54 ans	12%	35%	11%	33%	11%	35%	11%	34%
55 ans et plus	8%	47%	9%	37%	9%	30%	12%	28%
Ensemble	100%	41%	100%	35%	100%	38%	100%	35%
Niveau de formation								
Aucune formation scolaire	5%	36%	5%	33%	5%	33%	5%	30%
Collège	18%	36%	17%	31%	16%	32%	15%	29%
CAP/BEP	40%	43%	40%	36%	41%	39%	40%	36%
Bac	18%	43%	19%	38%	20%	41%	21%	39%
Bac+2	10%	43%	10%	38%	10%	41%	10%	39%
Bac+3 et +4	5%	42%	5%	39%	5%	41%	6%	39%
Bac+5 ou plus	3%	35%	3%	31%	3%	34%	4%	33%
Ensemble	100%	41%	100%	35%	100%	38%	100%	35%
Qualification								
Ouvriers non qualifiés	12%	41%	12%	33%	12%	37%	11%	33%
Ouvriers qualifiés	14%	49%	15%	38%	16%	44%	15%	38%
Employés non qualifiés	19%	35%	19%	31%	18%	33%	18%	31%
Employés qualifiés	43%	42%	45%	39%	44%	39%	46%	38%
Agents de maîtrise, techniciens	7%	42%	7%	36%	7%	39%	7%	37%
Cadres	4%	30%	3%	25%	3%	25%	3%	24%
Ensemble	100%	41%	100%	35%	100%	38%	100%	35%
Travailleurs handicapés (TH)								
Non reconnu comme TH	95%	43%	95%	37%	95%	39%	95%	37%
Reconnu comme TH	5%	21%	5%	19%	5%	19%	5%	18%
Ensemble	100%	41%	100%	35%	100%	38%	100%	35%

Lecture : à fin décembre 2013, 56% des demandeurs d'emploi « travaillant souvent » sont des femmes, soit 39% des femmes inscrites 12 mois dans les 24 derniers mois.

NOTE : EN RAISON DES ARRONDIS LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS ÊTRE STRICTEMENT ÉGAL À 100 %.

CHAMP : FRANCE ENTIÈRE, DEF M, A, B OU C À FIN DÉCEMBRE DE L'ANNÉE N, INSCRITS 12 MOIS DANS LES 24 DERNIERS MOIS ET MOINS DE 6 MOIS EN CATÉGORIE A L'ANNÉE N, HORS ANNEXES 8 ET 10.

SOURCE : PÔLE EMPLOI, FICHER HISTORIQUE

TABLEAU 21

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES LIÉES AU MÉTIER RECHERCHÉ ET À LA PÉRIODE DE CHÔMAGE DES DEMANDEURS « TRAVAILLANT SOUVENT » À FIN DÉCEMBRE (2007-2013)

	2007		2009		2011		2013	
	Répartition	%	Répartition	%	Répartition	%	Répartition	%
Domaine professionnel (ROME) du métier recherché								
Agriculture et pêche	4%	35%	4%	31%	4%	32%	4%	30%
Art et façonnage ouvrages art	0%	26%	0%	25%	0%	26%	0%	25%
Banque, assurances et immobilier	1%	30%	1%	26%	1%	27%	1%	27%
Commerce, vente et grande distribution	11%	33%	11%	30%	11%	31%	11%	29%
Communication, media et multimédia	2%	36%	2%	32%	1%	33%	2%	32%
Construction, bâtiment et travaux publics	7%	44%	8%	34%	10%	39%	10%	35%
Hôtellerie - restauration, tourisme, loisirs et animation	6%	40%	6%	36%	7%	36%	7%	35%
Industrie	13%	53%	12%	40%	12%	49%	11%	42%
Installation et maintenance	3%	36%	3%	28%	3%	32%	3%	28%
Santé	3%	45%	3%	43%	3%	43%	3%	42%
Services à la personne et à la collectivité	27%	42%	27%	41%	25%	41%	26%	40%
Spectacle	1%	36%	1%	37%	1%	35%	1%	37%
Support à l'entreprise	12%	35%	11%	31%	10%	32%	10%	30%
Transport et logistique	11%	45%	11%	35%	11%	40%	11%	36%
Ensemble	100%	41%	100%	35%	100%	38%	100%	35%
Indemnisation								
Non indemnissables	28%	28%	25%	23%	23%	23%	22%	21%
ARE	65%	57%	69%	50%	71%	54%	72%	53%
ASS	7%	21%	6%	17%	5%	16%	6%	14%
Ensemble	100%	41%	100%	35%	100%	38%	100%	35%
RMI/RSA								
Bénéficiaire du RSA	26%	30%	25%	25%	21%	24%	19%	21%
Non bénéficiaire du RSA	74%	47%	75%	41%	79%	44%	81%	42%
Ensemble	100%	41%	100%	35%	100%	38%	100%	35%
Pratique d'activité réduite sur les 24 derniers mois								
Pas d'activité réduite sur les 24 mois	0%	1%	0%	1%	0%	0%	0%	0%
Moins de la moitié du temps en AR	15%	20%	13%	14%	15%	19%	14%	16%
Plus de la moitié du temps en AR	84%	92%	87%	89%	85%	91%	86%	90%
Ensemble	100%	41%	100%	35%	100%	38%	100%	35%
Durée d'inscription								
21 mois ou plus dans les 24 derniers mois	42%	37%	45%	32%	40%	34%	38%	32%
De 12 à moins de 21 mois dans les 24 derniers mois	58%	43%	55%	39%	60%	40%	62%	37%
Ensemble	100%	41%	100%	35%	100%	38%	100%	35%

Lecture : à fin décembre 2013, 10% des demandeurs d'emploi « travaillant souvent » sont positionnés sur un métier du domaine construction, bâtiment et travaux publics contre 7% d'entre eux à fin décembre 2007.

NOTE : EN RAISON DES ARRONDIS LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS ÊTRE STRICTEMENT ÉGAL À 100 %.

CHAMP : FRANCE ENTIÈRE, DEFM A, B OU C À FIN DÉCEMBRE DE L'ANNÉE N, INSCRITS 12 MOIS DANS LES 24 DERNIERS MOIS ET MOINS DE 6 MOIS EN CATÉGORIE A L'ANNÉE N, HORS ANNEXES 8 ET 10.

SOURCE : PÔLE EMPLOI, FICHER HISTORIQUE, FICHER NATIONAL DES ALLOCATAIRES

